

## ESPOIRS LUCIDES

**E**mmanuel Macron a prétendu que l'enjeu de la campagne européenne était un duel entre néolibéralisme et extrémisme de droite. Le récit opposant un « souverainisme national » xénophobe au projet européen « protecteur » de la mondialisation occulte complètement la responsabilité des politiques néolibérales dans l'accroissement des inégalités ainsi que l'inaction climatique à l'échelle nationale et au niveau européen. Ce récit est une façon d'ignorer les mouvements sociaux de ces derniers mois contre la concurrence de tous contre tous, contre une société ramenée à une collection d'individus ou de communautés, pour l'égalité sociale et la sauvegarde de la planète, pour la démocratie politique.

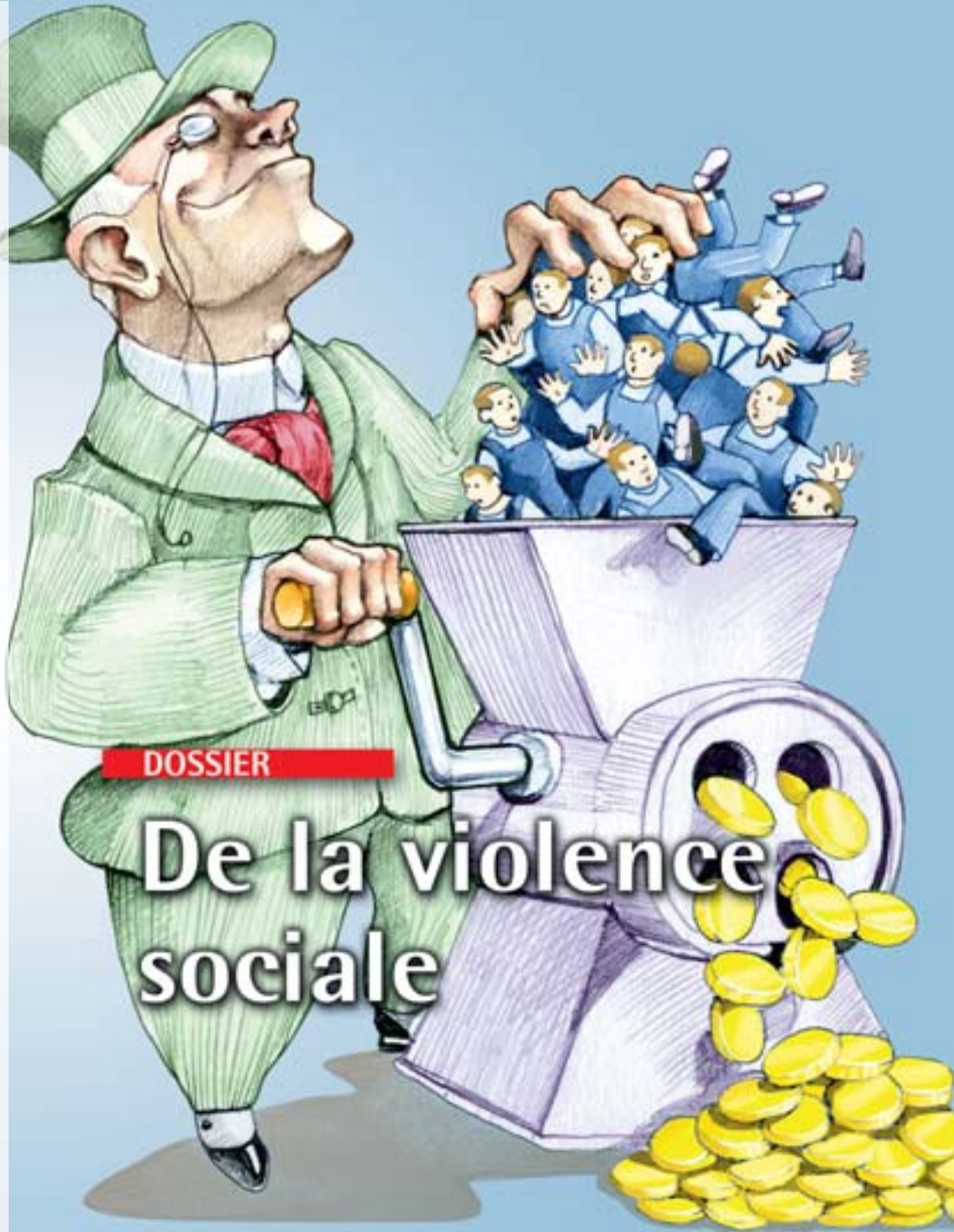
Il ignore ainsi la colère des jeunes, des salariés, des chômeurs, des retraités, des enseignants, des citoyens privés de services publics...

À l'évidence l'expression de toutes ces forces n'a pas eu lieu le 26 mai. E. Macron annonce maintenir le cap, c'est-à-dire poursuivre son entreprise de destruction, avec une base sociale et politique de plus en plus étroite et de plus en plus à droite.

La résignation n'est pas de mise. De futurs combats s'annoncent. Le mouvement social ne renonce pas, à l'image de ces jeunes qui manifestent depuis cet hiver pour exiger une action contre le réchauffement climatique. Reste à imposer l'évidence d'une rupture avec un système qui nous emmène dans le mur. ■

**FRÉDÉRIQUE ROLET,**  
SECÉTAIRE GÉNÉRALE  
**MARYLÈNE CAHOUE**

Antonio Machado a averti le voyageur :  
**« Il n'y a pas de chemin,  
Le chemin se fait en marchant »**



© Nuvolonevicata / AdobeStock

### • ACTUALITÉ

Contestation sociale toujours vive

### • SANTÉ/SOCIÉTÉ

Des retraité-e-s privilégié-e-s ?

### • VIE SYNDICALE

Le climat mobilise

### • LOISIRS/CULTURE

Des sites d'exception : voyage en pays khmer



## SOMMAIRE

ÉDITORIAL p. 1

**ACTUALITÉ**  
**CONTESTATION SOCIALE**  
**TOUJOURS VIVE** p. 2

**FINANCEMENT**  
**DE LA PERTE D'AUTONOMIE** p. 3

**L'INDEXATION DES PENSIONS** p. 4

**INTERVIEW**  
**ACTUALITÉS SYNDICALES**  
Xavier Marand p. 5

**SANTÉ-SOCIÉTÉ**  
**JEUNES EN DIFFICULTÉ =**  
**JEUNES DANGEREUX ?** p. 6

**LES PENSIONS DANS**  
**L'ÉDUCATION NATIONALE** p. 7

**UN SOUTIEN ACTIF**  
**AUX EXILÉ-E-S** p. 8

**DE VINTIMILLE À CALAIS**  
Questions à François Guennoc p. 8

**RENCONTRE ENTRE**  
**ORGANISATIONS DE RETRAITÉ-E-S**  
**ET DU SECTEUR DE L'AIDE**  
**AUX PERSONNES ÂGÉES** p. 9

**VIE SYNDICALE**  
**LE 11 AVRIL ET LES SUITES** p. 10

**JEUNES... ET RETRAITÉ-E-S** p. 10

**RETRAITÉ-E-S,**  
**TOUJOURS SYNDIQUÉ-E-S** p. 11

**PORTER LA VOIX**  
**DES RETRAITÉ-E-S FP** p. 11

**DOSSIER**  
**BRUTALITÉ VISIBLE,**  
**OPPRESSION SILENCIEUSE**  
De la violence sociale p. 12

**INFOS PRATIQUES**  
**INDICATEUR DE NIVEAU DE VIE** p. 18

**LOISIRS CULTURE**  
**LES MANIPULATIONS**  
**DE LANGAGE, ÇA SUFFIT !** p. 19

**L'UNIQUE THÉÂTRE**  
**ÉLISABETHAIN EN FRANCE** p. 19

**DES SITES D'EXCEPTION** p. 20

**LES RETRAITÉ-E-S DU SNES-FSU**  
**DE L'ACADÉMIE DE LILLE**  
**ENTRE PASSÉ ET AVENIR** p. 22

**CHEZ NOS VOISINS** p. 23

**PORTRAIT**  
**LE REGARD ENGAGÉ**  
**DU FRANC-TIREUR DE L'IMAGE**  
Gérald Bloncourt p. 24

## CONTESTATION SOCIALE TOUJOURS VIVE

# Continuer à s'opposer à la casse des acquis

« L'écart moyen de niveau de vie entre un enfant de cadre et un enfant d'ouvrier non qualifié s'élève à 1 000 € par mois », selon le constat de France Stratégie, rapport 2018. Les inégalités pèsent fort sur le devenir de chacun. Au lieu de répondre par des mesures sociales, le gouvernement accentue sa politique de régression et de répression.



### 6 mai 2019, début du procès France

**Télécom**, entreprise du CAC 40, qui doit juger sept de ses anciens dirigeants pour harcèlement moral ayant entraîné une vague de suicides en 2009.

Il aura fallu attendre dix ans. La violence de la méthode se révélera tragiquement efficace. L'ancien patron a évoqué les transformations indispensables pour contrecarrer « l'agressivité de la concurrence ». « *Management par la terreur* », dira un technicien avant de se donner la mort. 22 000 personnes poussées vers la sortie, « *par la porte ou par la fenêtre* ». Toute la logique prédatrice du néolibéralisme est contenue dans cet exemple.

Les mois passent, la crise sociale et politique persiste. Les réformes déjà actées comme celles à venir, notamment concernant la Fonction publique, la retraite ou le système éducatif visent à détruire notre modèle social, affaiblissant les dimensions et garanties collectives au profit de l'individualisation. Les services publics sont déstructurés, privatisés, les protections sociales remises en question, le droit du travail démonté. La répression de la contestation sociale s'inscrit dans ce contexte. Marx disait que « *les États entretiennent des armées principalement pour les envoyer contre leur classe ouvrière quand ils*

*n'arrivent plus à la gérer* », rappelle Mathieu Rigouste, sociologue. La répression violente contre les manifestations, à l'œuvre déjà lors des actions contre la loi travail, le mouvement des cheminots, puis contre les lycéens, a pris une ampleur sans précédent dans l'histoire récente avec l'irruption du mouvement des Gilets jaunes. Le gouvernement s'en prend à tout le mouvement social, enseignants compris.

Face à la contestation sociale, le pouvoir justifie sa répression des manifestants et des forces syndicales par l'action de quelques groupuscules violents. Les victimes des violences policières se comptent par centaines à la suite des mutilations infligées par les LBD et les grenades de désencerclement utilisées depuis le début du mouvement. Il s'agit certes de mater et de discréditer le mouvement mais au-delà de museler la contestation sociale, d'imposer les politiques néolibérales par la force, briser l'opposition et faire peur comme lors du défilé parisien du 1<sup>er</sup> mai, fête des travailleurs, où le cortège syndical a été la cible de la police. Le ministre de l'Intérieur s'est livré à une manipulation grossière d'une prétendue « attaque » contre un hôpital, complaisamment relayée par certains médias qui ont une curieuse conception de leur responsabilité.

On connaissait déjà les opérations policières dans les quartiers de banlieue (contrôles d'identité au faciès) qui passent souvent inaperçues, au nom de la sécurité publique. On est passé à un autre stade. Faute de convaincre, le gouvernement entend remettre en cause le droit à manifester.

On a coutume de dire que le recours à la force est signe de faiblesse. C'est la préservation du modèle social qui est en jeu. Certes, le pouvoir poursuit sa politique mais Macron, déstabilisé par l'irruption du mouvement des Gilets jaunes qu'il a cherché à discréditer – ces gens du peuple qui prenaient soudain la parole – a dû amorcer des reculs, notamment pour les retraités nombreux sur les ronds points : suppression de la hausse de la CSG (pour un revenu fiscal de référence inférieur à 2 000 euros), retour à l'indexation sur l'inflation au 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour les pensions inférieures à 2 000 euros, minimum vieillesse (ASPA) porté à 1 000 euros... Autant de brèches pour un pouvoir qui déclarait ne pas céder et maintenir le cap de ses politiques libérales.

Le SNES-FSU, avec le groupe des 9, a dénoncé l'insuffisance des décisions qui prétendent remédier à la perte du pouvoir d'achat et

### BILLET D'HUMEUR UNE DEVISE BIEN MAL EN POINT

Arc-bouté sur ses convictions d'ancien banquier chez Rothschild, E. Macron maintient son cap. Il ne voit rien de scandaleux à réduire les impôts de personnages qui peuvent déboursier cent ou deux cents millions d'euros pour les causes de leur choix et à prélever des milliards sur le dos des retraités tout en appelant les salariés à travailler plus. Ce cynique mépris de la Fraternité est décidément pathologique chez lui. Castaner est chargé d'accommoder la Liberté à la sauce policière. Quant à l'Égalité, elle ne figure pas au menu présidentiel !

**PIERRE TOUSSENEL**

protesté contre la distinction intolérable entre retraités plus ou moins pauvres.

Le mouvement social résiste en dépit des attaques, en dépit de la violence policière d'État : mobilisations pour le statut de la Fonction publique, les services publics, pour le système éducatif (réforme Blanquer – Parcoursup...). Les retraités, mobilisés le 11 avril, poursuivent leurs initiatives : ils iront le 20 juin déposer leurs cartes pétitions à l'Élysée. Le groupe des 9 prépare une rentrée de lutte. ■

**MARYLÈNE CAHOUE**

## FINANCEMENT DE LA PERTE D'AUTONOMIE

# Le président de la République reste dans le flou

Face à nos revendications (prise en charge par la solidarité nationale, égalité de traitement sur tout le territoire), les idées avancées par différents acteurs inquiètent. Rien n'est tranché et s'accroissent les risques de voir mettre à contribution les personnes en perte d'autonomie.

**On attendait de l'intervention** du président de la République qu'il donne des pistes pour le financement de la perte d'autonomie dont l'examen du projet de loi est prévu à l'automne.

On ne peut qu'être inquiet du peu de temps que le Président a consacré à ce sujet. Il a bien évoqué le fait que le nombre de retraités et personnes âgées allait augmenter de façon conséquente dans les années à venir et qu'il faudrait en envisager le financement, mais, mis à part l'annonce de mesures concernant les aidants qui devraient intervenir au mois de juin, rien sur un financement pérenne dans le cadre de la Sécurité sociale, encore moins sur la hauteur du financement.

Et pourtant des ballons d'essais avaient été lancés par certains membres de la majorité : une journée de solidarité supplémentaire, l'allongement du temps de travail, le recul de l'âge légal de départ en retraite, etc. Si E. Macron a bien dit que la date symbolique de 62 ans était une « hypocrisie », il n'a rien précisé dans ses annonces sur le dossier perte d'autonomie. Mais ne nous y trompons pas : le Président a martelé, à nouveau, qu'il faudrait que les Français

travaillent plus ! L'âge légal de départ en retraite peut rester à 62 ans, mais si le nombre de trimestres requis est augmenté ou la période de calcul prise en compte allongée, les salariés se trouveront

obligés de travailler plus longtemps, à moins d'accepter d'avoir des pensions minorées les poussant dans la précarité.

Toutes ces solutions ne sont pas celles de la FSU ni du Groupe des 9. Depuis toujours nous dénonçons la baisse des cotisations qui mine le budget de la Sécurité sociale, les cadeaux octroyés aux plus riches, notamment la suppression de l'ISF, la flat-tax, et l'évasion fiscale. Sur ce dernier point, le Président déclare confier à la Cour des comptes la mission d'évaluer les sommes qui échappent à l'impôt et de proposer des mesures précises. Espérons que cette mission aboutisse...

Pour ce qui nous concerne, nous rappelons que nous revendiquons la prise en charge à 100 % de la perte d'autonomie par la Sécurité sociale dans la branche maladie, et que nous restons opposés à une assurance complémentaire obligatoire comme à une éventuelle

augmentation de la CASA. ■ **MARTINE STEMPEL**



Quand c'est flou...

© DH



## L'INDEXATION DES PENSIONS

## Un enjeu majeur de la bataille sociale

Le 30 août 2017, le Président annonçait une hausse de la CSG dont « les contributeurs nets seront les 60 % de retraités les plus aisés ». Les retraités étaient étiquetés comme « privilégiés » à partir de niveaux de pension très faibles, au moment même où les très riches bénéficiaient de la suppression de l'ISF.

**Qu'est-ce qui justifie, dans le discours macroniste,** cette qualification perçue comme une provocation par les retraités ?

C'est qu'il n'y a pas de « premiers de cordée » chez les retraités, ni dans le bénévolat, ni dans la garde des petits-enfants, ni dans l'action sociale, culturelle et politique, et encore moins dans la solidarité avec les migrants. C'est le principe même de leur existence qui en fait des privilégiés. Car ils vivent à l'écart du « pays des merveilles », celui de la compétitivité mondiale. Privilégié, le retraité devient une ressource de financement pour la politique de l'État. Il doit être solidaire des pauvres, des actifs, des riches et même de lui-même car il est fermement invité à financer sa propre protection sociale.

Les « gens d'en haut » aiment montrer qu'ils se soucient charitablement des « petites retraites », celles des « petites gens », dont il faut assurer la survie pour atténuer la violence des « réformes » qui ont fabriqué ces petites retraites. De droit social, leur retraite devient progressivement une allocation d'assistance aux pauvres, se confondant de plus en plus avec le minimum vieillesse financé par l'impôt. Les exonérer d'une hausse de la CSG ou présenter le retour au droit actuel (l'indexation sur les prix) comme une faveur du prince pour les « plus humbles » traduit d'abord la crainte de la révolte des « gueux » et de la protestation solidaire des salariés pour qui la retraite est encore une promesse de niveau de vie décent.

C'est précisément cette solidarité qui a permis l'émergence d'un mouvement social des retraités. Depuis 2014, les mobilisations du groupe des 9 se sont fondées sur l'unité entre les retraités et entre les retraités et les actifs. C'est pour assurer ces solidarités que le groupe des 9 revendique l'indexation des pensions sur les salaires destinée à accroître leur pouvoir d'achat, au contraire de l'indexation sur les prix qui organise le décrochage du niveau de vie des retraités par rapport à l'ensemble de la société. Il est édifiant de voir comment aujourd'hui les médias présentent l'indexation sur les prix, qui n'est qu'une pauvre indexation, comme le retour à la normale, alors que ce mode d'indexation est le produit des défaites qu'a subi le mouvement social dans le combat contre les « réformes » successives des retraites.

Cela ne signifie pas pour autant que les reculs du pouvoir sont insignifiants.

L'annonce d'un retour partiel à l'indexation sur les prix pour les « petites retraites » en 2020, pour l'ensemble des pensions en 2021, tout comme les concessions sur la CSG, montrent que ce pouvoir arrogant a dû en rabattre.

L'intersyndicale du groupe des 9 y a beaucoup contribué, notamment avec la mobilisation très réussie du 15 mars 2018, suivie par de nombreuses autres depuis. Les Gilets jaunes avec les retraités à 700 euros sur les ronds-points ont donné le coup de grâce. Les « petites gens » sont devenus visibles et les acteurs d'une mobilisation sociale de grande ampleur.

**La construction politique de l'image des retraités « privilégiés » s'est effondrée.**

Cela n'empêche pas le Président de « maintenir le cap ». En l'occurrence, l'annonce d'une « réforme systémique » qui est déjà amorcée sur le plan des mécanismes d'indexation où les situations (gel, demi-gel, dégel) varient en fonction des aléas de la politique budgétaire et de la conjoncture économique, la pension n'étant plus considérée comme un droit garantissant un niveau de vie. ■

DANIEL RALLET



ÉDUCATION, FONCTION PUBLIQUE, RETRAITES...

## Entretien avec Xavier Marand

Contre ces lois destructrices pour les personnels de l'éducation et les fonctionnaires, contre ces projets qui mettent à mal l'égalité des chances et des situations, le SNES-FSU s'est mobilisé ce printemps et il continue...

**L'US Retraités : La loi Blanquer, si mal intitulée « pour une école de la confiance », devrait sortir avant l'été. Comment le SNES-FSU caractérise-t-il ce projet de loi ? Quelles sont les mesures les plus pernicieuses et les réactions de la communauté éducative ?**

**Xavier Marand :** Cette loi, qui a empiré lors du passage au Sénat, tente de museler les personnels en leur imposant exemplarité et respect de l'institution : interdiction de critiquer ! Elle donne plus de pouvoirs aux chefs d'établissement, en particulier sur les affectations des profs. Elle rend obligatoire la formation continue... hors du temps scolaire. Enfin, sous couvert d'expérimentation, elle fait fi des obligations réglementaires de service des personnels. Bref, elle sera dévastatrice pour nos métiers qu'elle va profondément affecter et renforcera les inégalités entre les élèves.

Face à la gravité de la situation, les personnels restent pourtant dans l'attente : ils ont du mal à mesurer la profondeur des attaques, espèrent pouvoir « faire avec » en se repliant sur leur cœur de métier. Mais ils perdent petit à petit. La prise de conscience de la nocivité des réformes en cours est lente aussi chez les parents d'élèves. Certaines organisations syndicales (UNSA, SGEN...) tentent de grappiller quelques aménagements de projets inamendables. Après la manifestation du 18 mai, le SNES-FSU, avec l'intersyndicale, a décidé de mettre le ministre face à ses responsabilités et d'appeler les personnels à la grève le premier jour des épreuves du baccalauréat.

**L'US Retraités : Cette loi s'articule avec le projet de transformation de la Fonction publique qui passe en même temps à l'Assemblée nationale. Mauvais temps pour les fonctionnaires !**

**X. M. :** Le gouvernement a décidé de rompre l'équilibre, fondamentalement même du statut de la Fonction publique, entre droits et obligations des fonctionnaires. Il s'agit de laisser l'agent public seul face à sa hiérarchie, qu'il soit fonctionnaire ou *a fortiori* contractuel. La suppression des compétences des CAP ne laisse plus que le recours individuel au recteur puis au tribunal admi-



**Xavier Marand**

Secrétaire général adjoint du SNES-FSU

nistratif... Le renvoi à l'individualisation se traduit aussi par la volonté de renforcer la rémunération au mérite. Ce n'est certes pas un principe nouveau : la même idée sous-tend la réforme des retraites où chacun sera responsable de son niveau de retraite.

Contre ce projet, toutes les organisations syndicales sont unies : vote contre lors du Conseil commun de la Fonction publique, appel à la grève et aux manifestations le 9 mai. Mais cela reste difficile d'entraîner l'ensemble des agents, plus sensibles à leurs conditions de travail locales qu'à ces questions d'organisation dont ils ne voient pas encore les conséquences.

**L'US Retraités : En cette fin d'année scolaire et en préparation de la rentrée prochaine, comment apprécier le climat social général ?**

**X. M. :** Il est difficile à juger. Le mouvement d'ampleur des Gilets jaunes, toujours présent, révèle bien le malaise profond dans la société.

Ce mouvement ne cesse de nous interroger : il s'est dressé d'abord contre le gouvernement, le Président, puis progressivement (enfin !) contre ceux qui détiennent la finance. Mais il n'envisage pas la grève, ni d'entrave à l'outil de production ; il s'est constitué à l'écart des syndicats et l'ensemble des Gilets jaunes a eu du mal à faire le lien avec d'autres revendications. Le mouvement syndical, lui, paie sa mise au ban – qui n'est pas récente – de la part des politiques. Les défenses locales sont fortes encore, dans les entreprises, les établissements. Mais la lutte collective globale ne donne plus l'espoir d'un progrès social. Que sera la rentrée dans ce contexte ? Dans les lycées, elle peut être chaude, face à la désorganisation liée à la réforme des lycées ; elle sera compliquée en collège, avec les suppressions de postes et l'augmentation des HS. Partout les classes seront plus chargées et la charge de travail augmentera. Mais on n'a pas de certitude.

Les réformes, éducation, Fonction publique, retraites..., vont toutes dans le même sens. Le gouvernement ne veut pas entendre la contestation, c'est une politique fermée dont le fond est toujours le même, une politique qui part de l'offre, non de la demande et des besoins, une politique clairement orientée à droite... Et pour toute la population, ce sera moins de service public.

Mais le SNES-FSU, avec les collègues, reste combatif. D'autres mobilisations viendront et les victoires avec. ■

## JEUNES EN DIFFICULTÉ = JEUNES DANGEREUX ?

# Justice pour mineurs : en finir avec les principes de l'ordonnance de 1945 ?

Lors de la discussion du projet de loi de programmation 2018-2022 pour la justice, Nicole Belloubet, Garde des Sceaux, a déposé un amendement de dernière minute visant à obtenir une habilitation pour réformer la justice des enfants par voie d'ordonnance et rédiger un code pénal des mineurs.

**L'ordonnance du 2 février 1945** sur l'enfance délinquante est à nouveau sur la sellette, les uns considérant qu'elle est obsolète et ne correspond plus au comportement des enfants et des jeunes aujourd'hui, les défenseurs considérant qu'il faut maintenir le principe énoncé dans son préambule « la primauté de l'éducatif sur le répressif », héritage du programme de la Résistance.

Celle-ci a été modifiée une quarantaine de fois, d'abord dans le sens d'une amélioration de la démarche éducative puis au milieu des années quatre-vingt-dix par un renforcement sécuritaire rapprochant la justice des mineurs de celle des adultes. Au 1<sup>er</sup> août 2018, ce sont huit cent quatre-vingt-cinq enfants qui étaient incarcérés (chiffre jamais atteint depuis quinze ans), auxquels il faut ajouter les jeunes des cinquante-deux centres fermés et les jeunes majeurs incarcérés pour des faits commis en tant que mineurs.

**L'objectif affiché : rendre la justice des enfants plus efficace en termes de « célérité et de réponses pénales ».**

Le projet de l'ordonnance Belloubet, au-delà de priver d'un vrai débat au Parlement et dans la société civile, sous-entend que la justice des enfants est à l'heure actuelle lente et indulgente. Les professionnels apprécient alors qu'ils se trouvent confrontés quotidiennement au manque de moyens. Dans un certain nombre de juridictions, les équipes éducatives, les magistrats et les avocats ont manifesté en 2018 pour dénoncer le manque de moyens humains et matériels pour prendre en charge les enfants et les jeunes en difficulté. À Bobigny, par exemple, ce sont près de neuf cents enfants qui se retrouvent dans la nature alors que des mesures éducatives ont été prises par le juge. Ils contestent les moyens qui sont utilisés pour l'enfermement et l'augmentation du nombre de centres fermés (vingt nouveaux [CEF] et ouverture d'une prison réservée aux mineurs [EPM]), alors que l'on ferme des foyers éducatifs.

**Des solutions alternatives existent<sup>(1)</sup>**

Il y a selon les professionnels de la Justice pour enfants, magistrats, avocats, éducateurs, une urgence à privilégier l'éducatif sur le répressif et à instaurer « une justice protectrice et émancipatrice ». Cela passe par la réintroduction de mesures civiles au Service de la

Protection Judiciaire de la jeunesse (PJJ) alors que les personnels sont réduits à mettre en œuvre les seules mesures pénales. Ils demandent le redéploiement des moyens dévolus à l'enfermement vers les tribunaux pour enfants et les services éducatifs en milieu ouvert. Cela passe évidemment par un recrutement et une diminution de la charge de travail des équipes éducatives, des fonctionnaires des greffes et des magistrats, n'en déplaise au gouvernement qui prône la réduction de fonctionnaires ! Cette analyse est partagée par le Défenseur des droits et la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDDH).

**Cette réforme concerne tous les citoyens<sup>(2)</sup>**

Comme le dit Jean-Jacques Yvovel<sup>(3)</sup>, créer un code pénal des mineurs, c'est considérer qu'il s'agit d'une population potentiellement plus délinquante, c'est en faire une « classe dangereuse » car comme il le dit « quand c'est la jeunesse qui est ainsi disqualifiée, la société tout entière doit s'interroger sur son avenir ». ■

**DOMINIQUE BALDUCCI**

1. <http://snpespj.fsu.fr/Tribune-et-petition-sur-la-Justice-des-mineurs-publie-dans-le-Journal-Le-Monde.html>.

2. <https://www.change.org/p/madame-la-ministre-de-la-justice-ordonnance-de-45-pour-une-justice-des-enfants-%C3%A9ducative-et-bienveillante>.

3. Chercheur co-rédacteur en chef de la *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*.



Antoine Doinel dans « Les Quatre cents coups » de François Truffaut.

Image du film Les Quatre Cents Coups de François Truffaut, 1959



## LES PENSIONS DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

## Des retraité-e-s toutes et tous privilégié-e-s ?

Pendant la permanence retraite hebdomadaire<sup>(1)</sup>, les contacts sont multiples par téléphone, courriel ou en rendez-vous pour des collègues aux motivations diverses.

**Certains ont fait toute leur carrière dans la Fonction publique**, atteignant l'échelon terminal de leur grade. Pour ceux-là l'objet de la demande est avant tout de déterminer la date de départ la plus favorable, dans l'espoir de partir en retraite avec les 75 % du traitement des six derniers mois voire, si possible, avec un peu de surcote. Mais ce ne sont pas les plus nombreux.

**Un dilemme douloureux pour les polypensionnés**

Tant de collègues ont des carrières complexes, heurtées, incomplètes. Ceux-ci viennent partager leur inquiétude de ne pas avoir un revenu décent à la retraite, l'épuisement face à un métier sans cesse plus exigeant et une durée d'assurance qui ne cesse de s'allonger si l'on veut éviter ou réduire la décote !

C'est bien souvent le cas des polypensionnés, non pas ceux qui, dans le cadre d'un emploi d'été, ont pu engranger quelques trimestres au régime général, qui améliorent la durée d'assurance, mais ceux qui ont travaillé dans le secteur privé, pour des salaires faibles, pendant des années entrecoupées de périodes de chômage. Ils ont des trimestres puisque sur ce plan le régime général est généreux, mais la retraite annoncée est généralement dérisoire et, du fait de leur entrée tardive dans la Fonction publique, leur pension est calculée sur un nombre réduit de trimestres et un indice bien modeste.

Cette situation est aggravée par le fait que pour prétendre à une retraite de la Fonction publique, deux années suffisent désormais. Nous avons reçu ce « jeune » collègue qui à 58 ans en est à sa première année comme titulaire. Il a travaillé dans l'audiovisuel pendant des années et, devenu contractuel dans un lycée, il a suivi le conseil de son chef d'établissement, a passé et réussi le concours, persuadé que le statut de fonctionnaire lui assurerait un taux de remplacement de 75 %...

**Encore plus complexe...**

Parmi les polypensionnés en situation difficile, il faut évoquer aussi le cas des collègues qui avant d'être fonctionnaires ont travaillé à l'étranger. Une collègue a donné des cours pendant des années au Brésil puis en Belgique avant de rejoindre la France et de réussir le CAPES. Difficile de faire reconnaître les trimestres travaillés pour limiter sa décote, mais aussi d'obtenir les documents



Casse-tête de fin de mois.

© Syda Productions / AdobeStock.fr

de diverses administrations qui se renvoient les dossiers... Et la situation devient rédhitoire pour un autre collègue qui a travaillé plusieurs années à Taïwan car il n'y a pas de convention avec la France.

Le calcul de pension des femmes peut être particulièrement pénalisant. Dans le cadre d'une procédure de divorce, il est demandé que les femmes fournissent un état du manque à gagner subi pour avoir favorisé la carrière de leur conjoint (mise en disponibilité pour le suivre à l'étranger, temps partiel pour s'occuper des enfants...). Ces collègues n'ont souvent d'autre choix que de poursuivre jusqu'à la limite d'âge et parfois au-delà s'ils veulent un taux de remplacement décent.

**Partir en retraite pour invalidité, pas si simple**

Bien sûr la retraite est calculée sans décote, mais l'attitude de l'administration n'est pas univoque. Nous avons rencontré des collègues qui avaient bénéficié d'une hiérarchie bienveillante, leur permettant de prolonger leurs congés au maximum. Au contraire certains sont poussés au départ bien avant 62 ans et ont besoin d'un soutien syndical pour faire valoir tous leurs droits. ■

**MARIE-LOUISE BILLY**

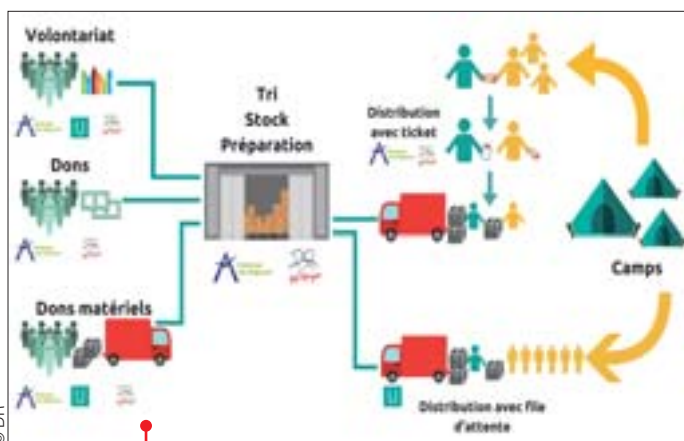
1. Le jeudi au SNES-FSU – 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13. Tél. : 01 40 63 27 32, courriel : [enretraite@snes.edu](mailto:enretraite@snes.edu).

UN SOUTIEN ACTIF AUX EXILÉ-E-S

# Dix ans et toujours présente à Calais

La question migratoire se pose sur tous les continents et prendra de l'ampleur avec les bouleversements environnementaux et climatiques déjà en cours. Visite de l'Auberge des Migrants.

**Calais demeure une partie émergée** de cet « iceberg » humanitaire par le choix d'un grand nombre d'exilés qui souhaitent rejoindre le Royaume-Uni. Frontière naturelle par son détroit



© DR  
Schéma de l'organisation de l'auberge.

maritime hyper fréquenté, ses moyens multiples de traversée qui attirent ; frontière politique de la forteresse Europe, les accords du Touquet de 2003 ont imposé les contrôles sur le sol français. Aujourd'hui cette nasse s'est hérissée de grillages sur des dizaines de km, renforcée de barbelés avec d'importantes forces policières répressives qui traquent, pourchassent... L'institution judiciaire a même intégré un centre de rétention installé près d'un méga-temple de la consommation qualifié de « Cité de l'Europe ».

Le sort des migrants n'a pas laissé indifférent de nombreux citoyens issus d'horizons divers rejoignant des ONG ou institutions. ■

**GEORGES BOUCHART**

## L'AUBERGE DES MIGRANTS

L'association s'est constituée en 2008 et agit sur le terrain auprès des exilés, les ressources dépendent à 90 % de dons privés. Elle fédère plusieurs ONG.

Pour en savoir plus : [www.laubergedesmigrants.fr](http://www.laubergedesmigrants.fr).

DE VINTIMILLE À CALAIS



© Jean-Louis Viguier

François Guennoc était à l'AG des retraités du SNES-FSU en mars 2019

# Questions au vice-président de l'Auberge des Migrants

François Guennoc, résidant près de Calais n'a pu être insensible à la tragédie des nombreux migrants ou exilés présents sur cette portion de littoral.

**Originaire du Finistère, F. Guennoc** a été ingénieur agronome et enseignant dans un établissement agricole. Arrivé dans le Nord-Pas-de-Calais, ses goûts l'ont porté vers la sauvegarde du patrimoine maritime. Il a publié de nombreux ouvrages sur la pêche très active en Manche-Est.

En retraite, il s'est engagé pour venir en aide aux migrants et exilés aux côtés de nombreux bénévoles. Avec « l'Auberge des Migrants de Calais » il a été à l'origine d'une première « Marche des Migrants » de Vintimille à Calais en mai 2018, renouvelée cette année afin d'alerter l'opinion dans tout le pays. Initiative soutenue par de nombreuses associations et organisations dont la FSU.



© DR  
Solidarité face à la présence policière.

## L'US Retraités : Quel bilan tirer au lendemain de cette Marche ?

**François Guennoc :** Au fond rien n'a changé en un an autour de nos frontières. À Vintimille, on empêche les exilés d'entrer en France, à Calais, on



les empêche d'en sortir ! Mais avec la campagne électorale européenne la situation s'est tendue. On voit des personnes exilées un peu partout en France, conséquence de la création des CAO<sup>(1)</sup> en 2016. Concrètement ils ont facilité l'intégration de ces personnes. Quand elles obtiennent des papiers, elles restent sur place, pour chercher du travail, s'installer.

#### L'US Retraités : *Quelle est la situation des migrants à Calais actuellement ?*

**F. G. :** Après 7 000 présents dans la « jungle » fin 2016 (65 à 70 000 avaient transité par le Centre humanitaire de Sangatte entre

1999 et 2002), 700 fin 2018, il semblerait qu'on soit à un étiage à moins de 300. La pression policière et les démantèlements à répétition ont découragé. Quant aux traversées sur des embarcations de fortune, elles sont très périlleuses dans le détroit (courants, marées, mer agitée, trafic considérable et surveillé). Concrètement, il s'agit actuellement principalement d'Erythréens, Éthiopiens, Afghans, Pakistanais fuyant les conflits et tout récemment un Yéménite. Leurs tentatives consistent à monter dans un camion à Calais ou Dunkerque mais, le plus souvent, depuis la Belgique ou au-delà. ■ **G. B.**

1. Centre d'accueil et d'orientation.

## RENCONTRE ENTRE ORGANISATIONS DE RETRAITÉS ET DU SECTEUR DE L'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES

# Une volonté commune en faveur des personnes âgées fragilisées

Dans un communiqué commun, les dix-sept organisations<sup>(1)</sup> ont fait le constat de leur volonté commune d'obtenir un modèle de financement et d'accompagnement digne et de qualité des personnes âgées fragilisées, que ce soit à domicile ou en établissement.

**Les participants ont confronté** leurs analyses quant à la situation alarmante du secteur, tant du point de vue des salariés que des personnes âgées. La carence en moyens et en personnel crée une situation dramatique, indigne de la sixième économie mondiale. Les prix payés par les personnes âgées et leurs familles explosent ; les professionnels du secteur dénoncent un taux d'accidents du travail supérieur à celui du bâtiment/travaux publics, et l'absence totale de reconnaissance salariale. Les professionnels comme les retraités revendiquent donc le renforcement des effectifs par l'application d'un salarié par résident en établissement et dans l'aide, l'accompagnement et les soins à domicile, une revalorisation salariale des métiers de ce secteur, avec un personnel bien formé aussi bien pour l'aide à domicile qu'en établissement. Dans l'immédiat, les organisations syndicales du secteur des personnes âgées soutenues par les organisations nationales de retraités, demandent 40 000 embauches dès 2019 (20 000 en établissements et 20 000 pour les structures d'aide, d'accompagnement et de soins à domicile) afin d'amorcer l'amélioration de la situation des personnes âgées accompagnées.

Les organisations du secteur de l'aide aux personnes âgées exigent de la ministre de la Santé et des Solidarités l'ouverture en urgence de négociations afin de parvenir à cet objectif avant la fin de l'année. À défaut, elles appelleront à une mobilisation générale des personnels avec le soutien et la participation des retraités...

### La FSU se retrouve dans ces revendications

La Fédération a déjà beaucoup travaillé sur ce dossier. Il s'agit, pour rendre attractifs ces métiers, de construire une vraie filière de formation des Services à la personne (SAP) en formation initiale,

en formation continue, par la VAE avec la création de passerelles permettant d'assurer promotion et mobilité professionnelles. Une formation reconnue en termes de qualification est possible, aussi bien au sein de l'Éducation nationale et de l'enseignement agricole que dans l'enseignement supérieur et des centres de formation dépendants du ministère du Travail (AFPA, CRP...).

### La FSU propose :

- ▶ pour les personnels relevant du droit privé, que soit définie, avec l'ensemble des parties concernées, une nouvelle convention collective qui prenne en compte les réalités de l'exercice de leur métier et qui les positionne au niveau IV de qualification ;
- ▶ pour les autres personnels, que leur statut relève soit de la Fonction publique territoriale (FPT) soit de la Fonction publique hospitalière (FPH). Seroit créé un cadre statutaire leur ouvrant des droits réels et une possibilité de titularisation dans un des cadres d'emplois existants de la Fonction publique ;
- ▶ pour tous les personnels, qu'ils bénéficient de formations qualifiantes permettant la reconnaissance de l'ensemble des métiers de cette filière.

La FSU défend la création d'un service public de l'autonomie, garant, pour les personnels, de la carrière et de la promotion des personnels de la filière, et d'égalité d'accès pour toutes et tous. Elle participera aux actions communes envisagées. ■

**JEAN-BERNARD SHAKI**

1. Lire l'intégralité du communiqué et les signataires sur le site du SNES-FSU retraité-e-s.

<https://www.snes.edu/Communique-commun-syndicats-et-AD-PA.html>

LE 11 AVRIL ET LES SUITES

## Printemps des retraité-e-s dans le Morbihan

« Rendez-nous notre pouvoir d'achat ! ». Les retraité-e-s du 56 ont imaginé des actions créatives pour clamer leurs revendications.

### Une chaîne humaine à Lorient

autour du bassin à flot : les retraités étaient à nouveau nombreux dans la rue ce 11 avril 2019 à l'appel du groupe des 9 départemental. « L'essentiel de nos revendications n'est pas entendu », résume l'un des manifestants, « le mécontentement persiste » et « nous voulons nous faire entendre ». Pour se rendre visibles, ils ont donc constitué une chaîne humaine avec, autour du cou, des lettres reformulant leurs principales demandes : l'annulation de la hausse de la CSG, l'indexation des pensions sur les salaires, le financement de la perte d'autonomie. Une bouteille a été ensuite jetée à la mer, avec à l'intérieur un message clair, traduit en huit langues : « Monsieur le Président, rendez-nous notre pouvoir d'achat ! ». Un pique-nique a clôturé, sous le soleil, cette matinée de revendications, la septième des retraités sous l'ère Macron.



Sur le port de Lorient, la chaîne humaine.

Après cette journée, « le printemps des retraités » se poursuit. Les annonces du Président le 24 avril n'ont pas convaincu. Malgré les reculs, le compte n'y est pas. Le groupe des 9 dénonce une « hyper-médiatisation » pour le remboursement pour certains du « trop-perçu » de la CSG, alors qu'il s'agit du simple rétablissement des droits acquis. La poursuite

de l'action est la seule réponse à apporter : dans le cadre de la campagne des signatures des cartes postales remises à l'Élysée le 20 juin, les retraités se retrouvent le 1<sup>er</sup> juin à Lorient avec stand, barnum, sono, pour un temps d'échanges et de signatures.

Auparavant, ils ont battu le pavé le 9 mai pour la défense de la Fonction publique. ■

LE S1 RETRAITÉS 56

JEUNES... ET RETRAITÉ-E-S

## Le climat mobilise

L'alerte est ancienne mais la réaction des gouvernements n'est pas à la hauteur, quand elle n'aggrave pas le dérèglement. Tous se mobilisent pour faire entendre l'urgence.

**La première conférence mondiale** sur le climat remonte à 1979. Tout était déjà connu : l'origine anthropique de l'augmentation des gaz à effet de serre et leur rôle dans le réchauffement climatique. Les États étaient prêts à signer des accords contraignants pour limiter le taux de CO<sub>2</sub> atmosphérique. Mais en 1989, les États-Unis se désengagent sous l'influence des lobbies du pétrole qui dépensent des milliards de dollars pour contrer les scientifiques et répandre le climatosepticisme. Pendant les trente dernières années, nous avons laissé la situation se détériorer. Le dernier rapport du GIEC\* en 2018 est un véritable cri d'alarme pour limiter le réchauffement à 1,5 °C. C'était déjà stipulé dans l'accord de Paris de 2015 mais, quatre ans après, l'écart est catastrophique entre les préconisations et les faits.

Nous sommes à un tournant. Depuis septembre quatre manifestations, à l'appel des associations du réseau action-climat, ont rassemblé jeunes et retraités. « L'affaire du siècle » a été soutenue par 2,1 millions de personnes. La grève mondiale des jeunes

contre le dérèglement climatique est une superbe action collective pour obliger les adultes à agir enfin. Et le mouvement des Gilets jaunes né autour de la taxe carbone a lancé le débat sur la compatibilité entre urgence écologique et urgence économique. Quant aux programmes des candidats aux élections européennes, les voilà soudainement opportunément teintés de vert.

Il est effectivement temps d'agir. Suffit-il de changer nos comportements comme nous l'enjoint le gouvernement ? Non, car les solutions sont politiques et radicales. Lutter contre le dérèglement climatique est incompatible avec le capitalisme. Il s'agit de rebâtir l'économie mondiale sur d'autres bases que la croissance incontrôlée, la domination des multinationales et de la finance, avec un impératif : préserver la justice sociale, déjà au cœur de tous nos combats. ■

MARIE-CLAUDE DIAMANTIS

\*Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.



## RETRAITÉ-E-S, TOUJOURS SYNDIQUÉ-E-S

## Affirmer ensemble nos droits

Le passage à la retraite est fait de ruptures et il arrive que la syndicalisation au SNES-FSU n'apparaisse plus comme nécessaire. Or la situation des retraité-e-s doit être défendue.

« **Les retraites coûtent trop cher** » mais les cadeaux aux très riches et aux grandes entreprises plombent les finances publiques. Les retraités, ces « nantis », « doivent rémunérer le travail » mais l'État refuse d'augmenter le SMIC, gèle les salaires des fonctionnaires et n'invite le patronat qu'à verser des primes – défiscalisées. Le pouvoir n'est pas à une contradiction près pour justifier sa politique néolibérale d'appauvrir les retraités : hausse de 25 % de la CSG et sous-indexation au mépris des règles de revalorisation.

La casse de la protection sociale est ici aussi à l'œuvre : la retraite perd son statut de droit, durement conquis, lié au travail, pour devenir une prestation précaire livrée aux choix du gouvernement. D'où la nécessité de rejoindre le SNES-FSU pour combattre les

régressions et défendre des revendications pour le pouvoir d'achat, le financement de la perte d'autonomie... E. Macron a dû reculer pour une partie des retraités sous la pression du mouvement social lancé dès 2017 par le SNES-FSU dans le cadre des initiatives du front unitaire de 9 organisations de retraités, relayé par des retraités en gilets jaunes. L'action se poursuit donc pour généraliser et amplifier ces mesures.

Continuer d'être adhérent au SNES-FSU, c'est résister dans la durée aux attaques gouvernementales, renforcer la solidarité entre retraités et actifs. C'est s'inscrire dans la continuité des actions menées pour plus de justice sociale et fiscale et la défense de la démocratie. ■

**MARTINE BEAULU-BARLIER**

## PORTER LA VOIX DES RETRAITÉ-E-S FONCTION PUBLIQUE



©DR

## Dans le mouvement social actuel

Trois questions au nouveau secrétaire général de la Fédération générale des retraités de la Fonction publique (FGR-FP), Marc Le Disert. Né dans le XI<sup>e</sup> arrondissement de Paris, il a exercé la majeure partie de sa carrière d'instituteur et de directeur d'école dans le Calvados. Parti en retraite en 2012, il a été secrétaire national du SNUipp de 2001 à 2007.

**L'US Retraités : Comment abordes-tu tes nouvelles responsabilités de SG de la FGR-FP ?**

**Marc Le Disert :** En moins d'une décennie, la FGR-FP s'est construit une place originale dans le mouvement social. En s'appuyant sur les syndicats, les associations et les adhérents directs qui la composent, la FGR-FP a porté les revendications des retraités de la Fonction publique et la place qu'ils doivent avoir dans la société. Le congrès du Mans a donné mandat aux structures de la FGR-FP de poursuivre.

**L'US Retraités : Quelles priorités pour la FGR-FP à l'issue de son congrès ?**

**M. Le D. :** J'en vois trois.

► Des questions majeures sont posées aujourd'hui : pouvoir d'achat, santé, perte d'autonomie, droits et place des retraités dans la société, réforme de la Fonction publique, retraites. L'expérience du travail de la FGR-FP dans le Pôle des retraités (200 000 adhérents) et son caractère propre peuvent permettre de construire des regroupements et des alternatives qui soient en capacité de rassembler majoritairement.

► La perte d'autonomie et sa prise en charge à 100 % par la Sécurité

sociale. Les interventions en séance plénière, comme celles, nombreuses dans la commission protection sociale, ont montré la prégnance de cette question dans la FGR-FP.

► Dans le paysage des organisations de retraités, ce qui fait la spécificité et la raison d'être de la FGR-FP, c'est d'abord le rassemblement des retraités de la Fonction publique historiquement liés par le statut et le code des pensions. Alors que ceux-ci sont aujourd'hui attaqués par un pouvoir dont l'objectif est de mettre à bas ce qui fait la République et le modèle social français, la FGR-FP continuera de défendre et de promouvoir, avec les organisations syndicales des actifs, la Fonction publique, son statut, son code des pensions.

**L'US Retraités : Quel rôle joue la FGR-FP dans l'arc unitaire retraité du groupe des 9 ?**

**M. Le D. :** En regroupant en son sein syndicats issus de différentes fédérations (FSU, FO, Solidaires, UNSA), associations et adhérents directs, la FGR-FP a un rôle pivot dans la synthèse nécessaire à l'activité du groupe des 9. Elle a aussi une entrée spécifique, la Fonction publique, puisqu'elle ne regroupe que les retraités fonctionnaires (2,9 M de retraités dans les trois versants de la Fonction publique). ■

**PROPOS RECUEILLIS PAR MARYLÈNE CAHOUET**

**BRUTALITÉ VISIBLE,  
OPPRESSION SILENCIEUSE**

## De la violence sociale

Dire le refus  
d'une société où  
les forces vives n'ont  
pas la parole, où les  
puissances financières  
et économiques  
oppriment et échappent  
à tout contrôle  
démocratique.

*Dossier réalisé par* Mireille Breton, Marylène Cahouet,  
Michèle Olivain, Daniel Rallet,  
Jean-Bernard Shaki,  
Jean-Louis Viguié



**RESPONSABLES ET COUPABLES**

## Les casseurs d'espoir

Disons-le nettement : nous désapprouvons toute forme de violence, nous ne sommes pas naïfs. Les pressions sociales, institutionnelles, pour

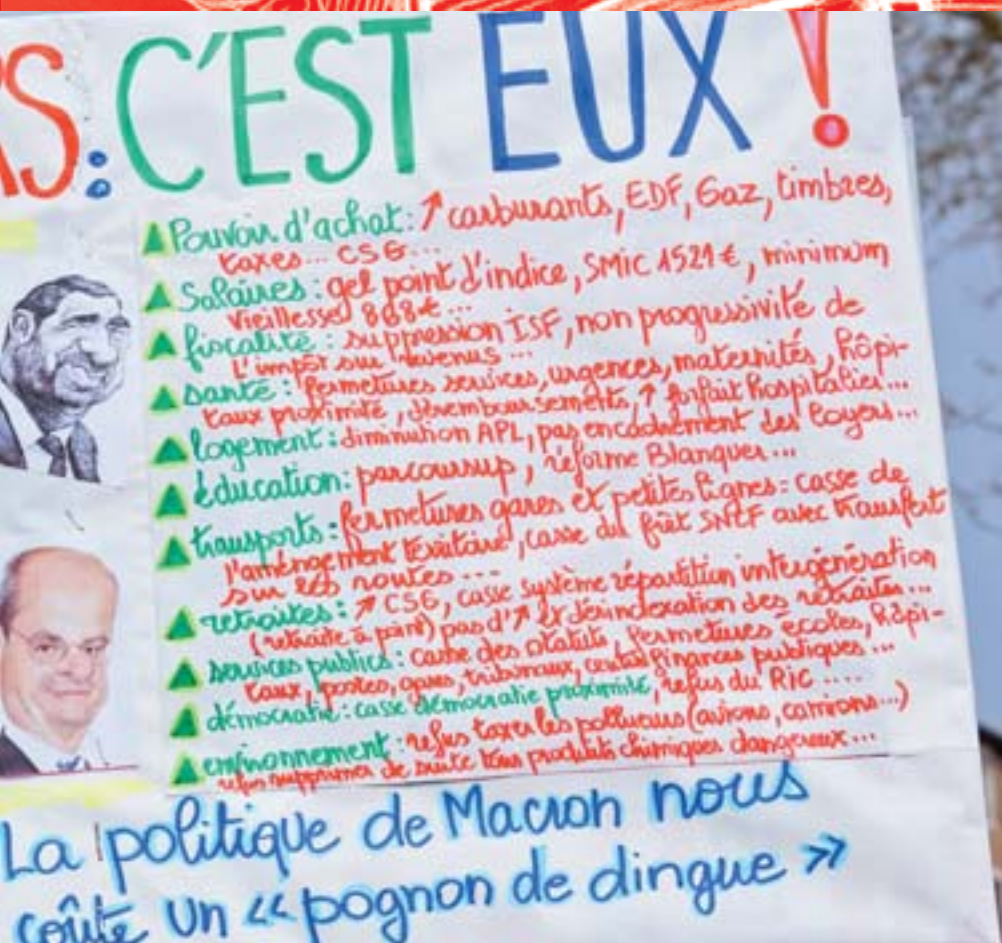
**Les casseurs, encore les casseurs, toujours les casseurs...** À chaque manifestation, des salariés contre la loi travail, des cheminots pour la défense de leur statut, des lycéens et enseignants contre la loi Blanquer ou des gilets jaunes contre l'injustice sociale, les médias ne nous montrent que ces images désolantes et le pouvoir les utilise pour discréditer tout mouvement social.

- ▶ Quels rôles jouent ces médias dominants en réduisant tout mouvement social d'ampleur aux seules dégradations montrées à longueur d'émission télévisuelle ?
- ▶ Oui, les violences sont inacceptables.

Mais doit-on taire les violences institutionnelles qui sous-tendent tous les mouvements sociaux aujourd'hui ? Ces violences quotidiennes, durables, structurelles presque invisibles n'en sont pas moins réelles et terriblement efficaces.

- ▶ Qui dira la violence de devoir économiser sur la nourriture des enfants parce qu'on est à découvert le vingt du mois ?
- ▶ Qui dira la violence subie par un couple de smicards ou par ces retraités pauvres obligés pour se nourrir de faire appel aux Restos du cœur ?
- ▶ Oui, il est violent de faire partie des 9 millions de pauvres dans la sixième économie mondiale.





ces hommes se sont réunis dans un lieu vide – le rond-point – pour le remplir de leurs colères et de leurs espoirs ; pour de nouveau être visibles, prendre la parole et ainsi retrouver leur dignité.

La violence des uns plonge ses racines dans le mépris institutionnel des autres. C'est ce qu'analysent les sociologues Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon dans leur dernier ouvrage sur « *La violence des riches* ».

La question de la violence n'est pas nouvelle. Au cœur d'un vaste mouvement social en 1906, Jean Jaurès, député du Tarn, s'opposait à Georges Clemenceau, ministre de l'Intérieur, qui fustigeait les violences ouvrières à la Chambre des députés : « *Monsieur le ministre, la violence c'est chose grossière, palpable, saisissable chez les ouvriers : un geste de menace, il est vu, il est retenu. Une démarche d'intimidation est saisie, constatée, traînée devant les juges. Le propre de l'action ouvrière, dans ce conflit, lorsqu'elle s'exagère, lorsqu'elle s'exaspère, c'est de procéder, en effet, par la brutalité visible et saisissable des actes.*

*Ah ?! Le patronat n'a pas besoin, lui, pour exercer une action violente, de gestes désordonnés et de paroles tumultueuses ?! Quelques hommes se rassemblent, à huis clos, dans la sécurité, dans l'intimité d'un conseil d'administration, et à quelques-uns, sans violence, sans gestes désordonnés, sans éclat de voix, comme des diplomates causant autour du tapis vert, ils décident que le salaire raisonnable sera refusé aux ouvriers. Ils décident que les ouvriers qui continueront la lutte seront exclus, seront chassés, seront désignés par des marques imperceptibles, mais connues des autres patrons, à l'universelle vindicte patronale. Cela ne fait pas de bruit ; c'est le travail meurtrier de la machine qui, dans son engrenage, dans ses laminoirs, dans ses courroies, a pris l'homme palpitant et criant ; la machine ne grince même pas et c'est en silence qu'elle le broie. [...]* »

Les classes laborieuses ont été de tout temps assimilées à des classes dangereuses par les classes dirigeantes.

Finalement les plus grands casseurs sont ceux qui ont brisé l'espoir. ■

ence et pensons que l'action syndicale doit s'exercer pacifiquement. Mais ne plus silencieuses qu'elles soient, n'en sont pas moins violentes.

► Oui, il est violent de demander à la charité de faire ce que la justice sociale ne fait plus.

Le philosophe Jankélévitch dans son « *Traité des vertus* » affirmait ainsi : « *Toute la ruse des bonnes consciences bien pensantes et bien nourries revient à donner au pauvre comme une gracieuseté ce qui lui est dû comme un droit, à lui faire en sorte généreusement cadeau de son bien propre* ».

Tous ceux qui « ne sont rien » vivent depuis longtemps cette violence structurelle qui les prive de leur dignité.

► Qui dira la violence de ces délocalisations, de ces fermetures d'entreprise qui laissent sur le carreau des milliers de travailleurs ?

► Qui dira le mal-vivre de tous ces travailleurs que la recherche effrénée du profit prive de leur droit de vivre dignement de leur travail ?

► Qui dira la violence subie par ces jeunes qui ont eu la malchance de naître au mauvais endroit et n'auront pas droit aux études supérieures ?

► Qui dira le sentiment profond d'injustice face à la répartition des richesses qui profite aux 1 % les plus riches du pays ?

S'il y a un mot qui retentit sur les ronds-points, c'est bien le mot « mépris », mépris subi par cette armée d'invisibles que l'on prive de travail, de culture, de dignité, de raison d'exister dans cette société.

C'est pour ces raisons que ces femmes et

SAUVER L'HUMANITÉ ET LA PLANÈTE

# Ne pas accepter l'inacceptable

Qui sont les riches aujourd'hui ? Quel impact ont-ils sur la société française ?

Pour Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon, les riches font subir au reste de la société une violence inouïe.



© Cyril Choupat

Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon, sociologues, poursuivent leur travail d'enquête sur les dérives du pouvoir en France. Ils publient « *Le président des ultra-riches, chronique du mépris de classe dans la politique d'E. Macron* ».

**L'US Retraités :** *Vous parlez à propos des riches de « vrais casseurs ». Comment s'exerce aujourd'hui ce que vous nommez « la violence des riches » ? Comment est-elle devenue l'instrument de leur domination ?*

**Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon :** La violence des riches est celle qui permet la distribution des dividendes en même temps que le licenciement de ceux qui les ont produits. Celle qui autorise des rémunérations pharaoniques en millions d'euros et des revalorisations du SMIC qui se comptent en centimes. Cette violence sociale est une violence venue d'en haut de la société avec des casseurs en tenue de camouflage, costume-cravate et bonnes manières sur le devant de la scène, exploitation sans vergogne des plus modestes comme règle d'or dans les coulisses. La plupart des médias étant aujourd'hui aux mains de dix milliardaires français, l'idéologie dominante est véhiculée par les « nouveaux chiens de garde », pour reprendre l'expression de Serge Halimi pour désigner les journalistes militants de la défense des intérêts des dominants. À l'heure du dérèglement climatique, cette réflexion sociologique sur qui sont les vrais casseurs est essentielle si nous voulons sauver l'humanité et la planète.



**L'US Retraités :** *Vous affirmez que les classes populaires sont tenues à distance des beaux quartiers. Quelles conséquences pour nos élèves ? Cette séparation géographique n'est-elle pas également sociale et culturelle ?*

**M. P.-C. et M. P. :** La ségrégation sociale et culturelle s'objective dans l'espace urbain. Les inégalités

d'accès aux équipements culturels et scolaires viennent redoubler les inégalités inscrites dans l'antagonisme des rapports de classe. La violence sociale n'est donc pas seulement vécue et intériorisée, elle est aussi objectivée dans des formes urbaines et architecturales, dans des lois et des institutions, telles que les zones d'éducation prioritaire ou des écoles privées dans les beaux quartiers de l'ouest parisien. D'ailleurs les expériences de la ville participent de l'apprentissage du monde social et de la place que l'on y occupe. Les stigmates positifs qui caractérisent les « beaux » quartiers viennent symboliquement enrichir un peu plus leurs chics habitants, tandis que les stigmates négatifs se cumulent pour caractériser les habitants des cités « défavorisées » et leurs quartiers « sensibles ».

**L'US Retraités :** *Il s'agit, dites-vous, d'« une guerre de classes, où nous avons notre part de responsabilité, où nous avons à interroger notre capacité à accepter l'inacceptable ». Dans ce que vous décrivez comme une guerre de classe dont l'argent et le mépris de classe sont les armes principales, la résistance aujourd'hui peut-elle prendre des formes non violentes ?*

**M. P.-C. et M. P. :** La résistance est aujourd'hui nécessaire et vitale pour l'avenir de l'humanité. L'oligarchie qui mène la guerre contre les peuples ne pèsera pas lourd quand les travailleurs qui font fonctionner le monde de l'économie réelle se mettront en grève, ensemble, de manière solidaire, en supprimant tout simplement l'origine de la richesse des détenteurs des titres de propriété. Face au cataclysme néolibéral, la désobéissance civile mise en œuvre de façon déterminée par le plus grand nombre de manière pacifique devrait permettre aux salariés de reprendre le contrôle de l'appareil de production, d'information et bien entendu politique. C'est aujourd'hui un devoir d'une absolue nécessité par respect pour les générations suivantes. ■



## À LIRE AUSSI

- Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon, *La violence des riches, Chronique d'une immense casse sociale*, Éditions Zones / La découverte, 2013, 256 pages, 17 euros.



## LA VIOLENCE ET LES MÉDIAS

## Il y a violence et violence...

La surreprésentation de la violence et ce qu'elle suscite émotionnellement fait souvent débat. Les publicitaires « payeurs » des grands médias sont friands de ce qui fait monter l'audimat. Mais quand il s'agit de luttes sociales, tout se complique. Coups de projecteur...

**Samedi 24 novembre, les 50 000 manifestants** dénonçant les violences quotidiennes subies par les femmes (une femme est tuée par son conjoint tous les deux jours en France) n'ont eu droit qu'à quelques brefs échos alors que tout « débordement » des Gilets jaunes le matin était couvert.

Acteurs et soutiens des Gilets jaunes, mais aussi des mobilisations contre la « loi travail », voient depuis des mois leurs revendications caricaturées au profit d'une focalisation sur les « casseurs » présents... Les migrants ont « disparu » (!) et ceux qui manifestent sans venue de « casseurs » (retraités, enseignants, jeunes pour le climat...) ont peu d'échos dans les médias nationaux.

Le phénomène n'est pas nouveau, ce qui l'est c'est l'orchestration de toute « casse » « légitimant » la répression du gouvernement et réduisant de fait les appuis aux luttes en cours.

**Quelle responsabilité des médias ?**

« *L'urgent, c'est que les gens rentrent chez eux* », insistait Ruth Elkrief sur BFM-TV dès décembre<sup>(1)</sup>. Et la presse de convoquer le monde syndical et politique pour qu'il condamne « toutes ces violences » sans le temps du débat sur ce qui pourrait les faire cesser. On repense au leader de la lutte des « Conti » interrogé par D. Pujadas.

Lorsque *Le Monde* publie en décembre 2018 un témoignage détaillé sur la vie d'un jeune couple de Gilets jaunes à Sens (89) « La vie à l'euro près », la violence des réactions des lecteurs sidère. *Le Monde* a dérogé à sa ligne éditoriale, il s'en excusera presque.

**L'assourdissant silence sur la violence des dominants**

Quelle discrétion pourtant sur l'impavide violence de ceux qui créent ces situations de détresse ! Si peu de sujets pour démonter les mécanismes de l'évasion fiscale qui fait perdre des milliards à la France, etc. ?<sup>(2)</sup> Tristesse sur les plateaux de savoir le ministre du Budget fraudeur J. Cahuzac « seul dans sa villa en Corse » (*sic*) et mise en valeur du « beau geste » des ultra-riches pour

sauver Notre-Dame mais qui pour porter la complaisance de l'Europe à l'égard des paradis fiscaux, des GAFAM ?

Le journal *l'Humanité* a publié le 29 avril une liste compilée par Mathieu Lépine, prof d'histoire, « pour montrer la violence invisible au travail » : 103 personnes blessées ou tuées ces quatre premiers mois de 2019 en France. Policiers et enseignants en *burnout*. 4,8 millions de personnes souffrent de la faim, 7 millions sont « précaires énergétiques », 20 % des divorcées basculent dans la pauvreté. Autant de violences... pas médiatiques ?

**Compter sur le pluralisme ?**

Les quotidiens comme *l'Humanité* ou *La Croix* indépendants des gros lobbies sont menacés. Les médias « mainstream » sont dans les mains de ceux qui ont « fait » le président Macron et son équipe\*. Il aura fallu Mediapart pour qu'Alexandre Benalla devienne une « affaire » et Arrêt sur images pour souligner le temps mis par TF1 pour traiter des violences policières avérées, alors que l'ONU dénonçait l'usage des LBD et que la LDH alertait sur une répression disproportionnée.

Les réseaux sociaux jouent leur rôle, imposant les violences dérangeantes mais parfois les pires fake news.

La violence est instrumentalisée. Ne soyons pas dupes<sup>(3)</sup>. ■

\***TF 1 (et LCI)** sont la propriété de Bouygues. Patrick Drahi possède **Liberation, RMC et SFR**. **Le Monde** est la propriété (avec Mathieu Pigasse) de Xavier Niel, le gendre de Bernard Arnault, ami de Brigitte Macron et troisième fortune mondiale... (+ en feuilletant *Crépuscule*, 2019, au Diable Vauvert, compil polémique de Juan Branco sur ceux qui ont « fait » Macron).

(1) La lutte de classes en France <https://www.monde-diplomatique.fr/2019/02/HALIMI/59568> et <https://www.monde-diplomatique.fr/dossier/critique-medias>

(2) *Tentative d'évasion (fiscale)* Monique et Michel Pinçon-Charlot, 2015.

(3) L'appel des artistes, créateurs et créatrices <http://www.nousnesommespasdupes.fr>

**LES FAKE NEWS DU 1<sup>ER</sup> MAI**

« Paris capitale de l'émeute » ont relayé sans modération les réseaux sociaux et les grands médias deux jours avant ce 1<sup>er</sup> mai. Cette journée devait être plus unitaire que les précédentes et permettre une potentielle convergence avec les Gilets

jaunes. Faire peur visait à diminuer le nombre de manifestants et limiter un potentiel élargissement des luttes redouté par le pouvoir.

« *On a attaqué un hôpital* » annonça, martial, le ministre de l'Intérieur devant les

micros tendus en fin d'après-midi. Faux, les gens fuyaient les lacrymogènes et la nasse policière. Les 30 gardés à vue ont été relâchés le lendemain. Vous avez dit violences ?

• Consulter <https://www.acrimed.org/>

## 50 % DE LA POPULATION

## Mais invisibles

Les écarts de réussite scolaire impactent fortement le devenir social. Mais au-delà de la question des poursuites d'études, la société doit changer de regard : valoriser toutes les formations, reconnaître financièrement et socialement toutes les professions.

**Blocage**

Si la structure de la société a évolué, ouvriers et employés – respectivement 20,3 % (plutôt hommes) et 27,1 % (plutôt femmes) de la population active (INSEE 2019) – restent sous-représentés dans tous les secteurs de promotion ou d'accès aux décisions. En regard des catégories socio-professionnelles, on ne peut que constater le mécanisme de reproduction sociale. Le poids des titres scolaires dans l'accès aux différentes positions sociales est déterminant et les écarts de revenus sont fortement liés aux écarts de niveau de diplôme. Or les enfants d'ouvriers représentent 12 % des étudiants, les enfants d'employés 15,6 % (MEN 2018), alors que les enfants de cadres et d'enseignants sont surreprésentés (35 %). Quasi absents des filières sélectives, les jeunes issus des CSP inférieures abandonnent aussi plus souvent leurs études en cours de cursus universitaire.

**Changer de vision**

La société française reste de conception très pyramidale, la culture dominante impose ses normes et ses codes : privilégiant les bourgeois urbains de centre-ville, elle crée l'exclusion de plus de la moitié de la population, les moins favorisés intériorisant souvent le sentiment de ne pas être à leur place en revendiquant leur promotion. On retrouve cette même domination des cadres et professions intellectuelles supérieures à l'Assemblée nationale élue en 2017 : aucun ouvrier, 4,6 % d'employés. À la télévision, tous programmes confondus, les ouvriers n'apparaissent que dans 4 % des personnes entendues, et les retraité-e-s pour 2 % (CSA 2018). Par leur action originale, les Gilets jaunes ont fait entendre la voix des exclus dans une société fermée qui refusait de prendre en compte les revendications des pauvres, des retraités. Avec quelles suites durables ? ■

**AVEC LES GILETS JAUNES DE « CARCASSONNE EN COLÈRE »**

Pas si simple, quand on cumule plus de quarante années de militantisme syndical et politique, d'enfiler un gilet jaune et de se présenter tout sourire au QG, installé à quelques mètres du péage de l'autoroute... Parce qu'ici, commence un monde différent : chômeurs ou sans-emploi, retraités aux pensions minables, personnes seules, déracinés, touche-à-tout et marginalisés, très peu de syndiqués, beaucoup de non-votants aux élections, une grande défiance vis-à-vis du « syndical » et du « politique », une colère toujours prête à exploser, des difficultés à communiquer, à tenir une discussion qui dure, une méfiance de l'autre qui font que c'est compliqué de montrer patte blanche. Ajoutons l'omniprésence des idées et des militants plus ou moins cachés du RN, le manque de tout : eau, lumière, bois, nourriture, abri... Le décor est planté, et il n'est pas très reluisant.

Il a d'abord fallu s'organiser. [...]

Une fois installés, et tout en participant activement aux mouvements, la vie collective s'est organisée, la discussion s'est enfin débridée, les AG préparant collectivement les actions de la semaine et les rassemblements du week-end. C'est là que le groupe a construit son identité, défini son fonctionnement (un porte-parole et des référents), son expression et ses valeurs (refus de toute violence, des casseurs et volonté de rester liés à la population). [...]

La décision a été prise d'élaborer collectivement un questionnaire revendicatif, base d'une Consultation départementale citoyenne (choisir quinze des soixante-sept propositions pour changer la France) qui serait proposée à la signature des Audoises et Audois par diffusion militante autour des grands magasins et des manifestations. Contre toute attente, une grande majorité des responsables des magasins ont accepté notre présence, certains allant jusqu'à nous fournir tables, chaises et local.



Cette initiative n'est pas passée inaperçue puisque 29 départements nous ont demandé le questionnaire pour reprendre notre initiative, qui est devenue la Consultation nationale citoyenne.

Dans l'Aude, nous avons récolté 10 000 documents avant que ne s'achève le Grand débat. Ils ont été dépouillés, analysés, classés et restitués au cours d'une manifestation publique en centre-ville en présence de la population et de la presse. Au niveau national, ces cinq mois et demi de

luttres n'ont pas changé grand-chose, au-delà de l'affichage de l'incurie et de la violence aveugle de ce gouvernement mal élu et incapable.

Au QG, sur le rond-point Charlemagne, bien des choses ont changé : les discussions s'enchaînent, dans la bonne humeur, pimentées de quelques bons mots ; les tours de garde du QG, de jour comme de nuit, permettent un brassage de militants qui aujourd'hui s'appellent par leur prénom. Les isolés ont trouvé une nouvelle maison où malgré les problèmes et soucis, règnent la joie de vivre et l'entente. Les visiteurs et amis viennent toujours aussi nombreux... [...]

La fatigue aidant, certains, trouvant le temps long, demandent : « Dis, si on n'y arrive pas, et qu'on soit obligé de lever le camp, tu crois qu'on pourra se voir, après, tous ensemble, de temps en temps ? »

« Bien sûr, mon ami... Mais pour le moment, on ne lâche rien ! »

En venant de Toulouse par l'autoroute, prenez la direction de Narbonne, le QG est au prochain rond-point ; arrêtez-vous, le café est chaud.

En attendant, prenez le temps d'aller voir le très beau film de François Ruffin et Gilles Perret : « Je veux du soleil ». Vous comprendrez encore mieux ces quelques lignes...

Allez, il reste beaucoup à faire ; moi, j'y retourne...

**TÉMOIGNAGE DE RÉGIS TRILLES, PROF D'ÉCOLE EN RETRAITE, ANCIEN SD DU SNUIPP PUIS DE LA FSU DE L'AUDE [EXTRAITS]**



## DE L'USAGE DU VOCABULAIRE

## « Classes laborieuses, classes dangereuses »

La pauvreté, terroir de révolte, a toujours suscité la peur chez les possédants : paysans, petit peuple des villes, ouvriers... Pour les discréditer, on les accuse d'immoralité et de violence.

**L'expression est née d'un ouvrage** publié en 1840 sous la plume de Henri Frégier, chef de bureau à la préfecture de la Seine qui affirme d'emblée : « *Les classes pauvres et vicieuses ont toujours été et seront toujours la pépinière la plus productive de toutes les sortes de malfaiteurs : ce sont elles que nous désignerons sous le titre de classes dangereuses ; car lors même que le vice n'est pas accompagné de la perversité, par cela même qu'il s'allie à la pauvreté, il est un juste sujet de crainte pour la société* ». Et il propose « un plan de perfectionnement moral du pays » et non de lutter contre la misère.

On voit bien, au fil de l'Histoire, comment finissent par se confondre les populations du bas de l'échelle sociale et la violence dans la société. Le discrédit à l'égard des aspirations populaires à plus de démocratie, plus de justice sociale, ne date pas d'aujourd'hui et ne se limite pas à l'attitude de la bourgeoisie du 19<sup>e</sup> siècle face à la question sociale. Depuis le Moyen-Âge où le croquant désigne le paysan, jusqu'aux Gilets jaunes actuels, les exemples foisonnent. C'est la psychose qui obsède les classes dirigeantes, psychose

alimentée par un mépris de classe qui s'est déchaîné notamment lors de la Commune :

» « *Sauvé, sauvé ! Paris était au pouvoir des sauvages* » (Alphonse Daudet en juin 1871).

» « *Que le peuple est stupide ! [...] Qu'il crève donc de faim et de froid, ce peuple facile à tromper qui va bientôt se mettre à massacrer ses vrais amis* » (Leconte de Lisle 1871).

» « *C'est une émeute de fous et d'imbéciles mêlés de bandits* » (G. Sand).

Et que dire de « Pétroleuse », mot inventé alors pour désigner les femmes qu'on accusait d'avoir incendié Paris ?

Ce sont les « sans-culottes », mot qui se veut synonyme de canaille et lie pauvreté, bestialité, inculture et nudité grossière. Mais le vocabulaire de la lutte des classes a des retournements imprévus. « Sans-culotte » est aujourd'hui un symbole des luttes sociales. Macron, en décembre 2018, ne renoue-t-il pas avec ce passé lorsque, à propos des Gilets jaunes, il promet d'apporter « une réponse [...] à nos classes moyennes et à nos classes laborieuses » ? ■

## POUR NE PAS CONCLURE

## Des droits contre la violence

Changer les règles qui régissent la société actuelle, c'est ce à quoi s'emploie notre syndicalisme : dénoncer les inégalités, refuser le mépris et l'injustice, porter un autre modèle social...

« *Notre syndicalisme inscrit son action dans une perspective de transformation sociale. Il se bat pour une répartition plus juste des richesses [...], pour le contrôle collectif du bien commun mis à mal par l'exploitation capitaliste destructrice des droits sociaux comme dans l'environnement, pour la reconquête et l'extension du champ des services publics [...]* » (Congrès du SNES-FSU 2018). Il porte un modèle social fondé sur les solidarités, l'égalité des droits, la démocratie et le refus des discriminations.

Le dossier dénonce les inégalités criantes de notre société. Nous rejetons un monde où la pauvreté de millions de gens côtoie la richesse éhontée de quelques-uns. De l'argent, il y en a dans le sixième pays le plus riche du monde : une meilleure répartition des richesses est assurément la réponse à apporter.



Le SNES-FSU demande, par exemple, une réforme fiscale plus juste avec notamment le rétablissement de l'ISF, l'imposition des dividendes, la fin du CICE, la suppression de la flat tax et la lutte contre la fraude fiscale...

Notre combat pour une société plus juste implique la garantie des libertés individuelles et collectives. Notre combat pour une société démocratique implique une information indépendante, la liberté

critique, la prise en compte de la parole de chacun, chacune, des lieux pour débattre, partager les savoirs, les expériences. Prendre son destin en main et prendre toute sa part à la vie de la Cité. Nous rejetons un monde d'experts. Cessons « d'avaloir » sans mot dire ce qui nous vient d'une autorité qui se réclame quasi de droit divin.

Il ne saurait y avoir d'égalité sans respect des droits fondamentaux. ■

Dans cette rubrique, Marie-Louise Billy et Robert Jacquin vous répondent ; envoyez vos questions à **L'US-Retraités**, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13 ou par courriel à [enretraite@snes.edu](mailto:enretraite@snes.edu). Permanence téléphonique le jeudi : 01 40 63 27 32 et 01 40 63 27 31.

## AIDER SES ENFANTS

### Les donations

#### **Vous souhaitez donner un coup de pouce financier à vos enfants ?**

S'il s'agit d'un don manuel, il n'est pas nécessaire de recourir à un notaire ; il suffit de faire un virement sur leur compte bancaire ou de leur remettre un tableau, un bijou de la main à la main. À l'inverse, il est indispensable de recourir aux services d'un notaire pour consentir une donation-partage à vos enfants. Il se chargera de l'acte de donation, de le faire enregistrer auprès des services des impôts et de payer les droits correspondants. À noter qu'il en est de même pour une donation au dernier vivant entre conjoints et pour toute donation de biens immobiliers.

Cependant, le don manuel est soumis aux mêmes contraintes juridiques qu'une donation notariée. Le formulaire pour le déclarer au fisc est disponible sur le site « Gérer mon patrimoine/mon logement » et « Je fais une donation ».

Chaque parent de moins de 80 ans peut donner à chacun de ses enfants tous les quinze ans, sans impôt, 31 865 € en argent seulement et jusqu'à 100 000 euros, quelle que soit la nature du don. Ces deux dispositifs sont cumulables.

Don manuel ou présent d'usage, rien ne distingue les deux formes en apparence, cependant, le présent d'usage présente des avantages juridiques, car il n'est pas pris en compte dans la succession de celui qui l'offre, à condition de respecter deux exigences : être donné à l'occasion d'un événement (anniversaire, étrennes, mariage...) et avoir une valeur modique par rapport à ses revenus et à son patrimoine.

#### **À consulter**

##### ► Site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

<https://www.impots.gouv.fr/portail/particulier/je-fais-une-donation>.

##### ► Accès aux formulaires en ligne

– Formulaire n° 2735

– Formulaire n° 2734-SD ■

## INDICATEUR DE NIVEAU DE VIE

### Le revenu fiscal de référence

Le montant du revenu fiscal de référence figure sur votre dernier avis d'imposition. Indiqué en euros par le fisc, il peut être demandé par des organismes pour déterminer vos droits à bénéficier ou non de certains dispositifs.



© DR

#### **Comment le calcule-t-on ?**

Le **revenu fiscal de référence** est calculé par l'administration, à partir de plusieurs éléments.

Les revenus de l'année constituent le revenu global (salaires, pensions de retraite, revenus fonciers, pensions diverses...) dont on enlève certains abattements (10 % sur les salaires et retraites ou frais réels).

De ce revenu global, on ôte les charges déductibles (pensions alimentaires, épargne retraite), ce qui détermine le revenu net global.

De ce revenu net global, on enlève les abattements spéciaux (par exemple pour les personnes âgées ou en situation d'invalidité...), on obtient alors le revenu net imposable.

**Le revenu fiscal de référence est enfin obtenu**, à partir du revenu net imposable ajusté selon les éléments de déclaration fiscale du contribuable, et après application des règles de quotient. Il résulte aussi, selon les cas, de la prise en compte du montant de l'abattement de 40 % sur les dividendes, de l'abattement des plus-values en report d'imposition, des montants des revenus soumis au prélèvement libératoire, des retraits sur les contrats d'assurance vie, des retraites versées sous forme de capitalisation, de l'indemnité perçue pour des fonctions d' élu local...

#### **À quoi sert-il ?**

Le **revenu fiscal de référence** est utilisé en fonction de son montant et des différents seuils pour l'octroi de droits ou d'avantages spécifiques : la réduction ou l'exonération de la CSG, de la CASA, des plus-values immobilières réalisées par une personne titulaire d'une pension vieillesse ou carte d'invalidité, de la taxe d'habitation.

Il peut donner droit, pour les actifs, à la prime pour l'emploi et à des aides (bourse collégien, lycéen ou étudiant, crèche...) pour tous, à l'attribution d'un logement en HLM, au financement de travaux d'amélioration des logements et à des aides pour les chèques-vacances...

Le **revenu fiscal de référence**, défini à l'article 1417 du Code général des impôts, est indiqué pour chacun en tête de l'avis d'imposition reçu en juillet ou août 2018 dans la rubrique « vos références ». Les seuils de référence varient en fonction de la situation familiale et/ou personnelle et du nombre de parts dans le foyer (quotient familial). ■



LES MANIPULATIONS DU LANGAGE, ÇA SUFFIT !

## Groupe de réflexion pour la « désintox »

À l'AG des retraités du SNES-FSU (mars 2019), est née l'idée de constituer un groupe de réflexion visant à mettre en lumière et déconstruire les manipulations du langage macronien.

**Détournement de vocabulaire**, inversion du sens des mots... En menant cette réflexion, nous espérons aboutir à une publication interne mettant en lumière les formes les plus visibles et les plus systématiques de la stratégie des discours de la « Macronie » afin d'en démonter les mécanismes et de les combattre efficacement<sup>(1)</sup>.

**Frédéric Lordon cite des exemples significatifs**

Quand Mme Buzyn dit qu'elle supprime

*Langue et société ne se conçoivent pas l'un sans l'autre.* **Émile Benveniste**

*des lits pour améliorer la qualité des soins ; quand Mme Pénicaud dit que le démantèlement du code du travail étend les garanties des salariés ; quand Mme Vidal explique l'augmentation des droits d'inscription pour les étudiants étrangers par un souci d'équité financière ; quand vous-même présentez la loi sur la fake news comme un progrès de la liberté de la presse, la loi anti-casseur comme une protection du droit de manifester, ou quand vous nous expliquez que la suppression de l'ISF s'inscrit dans une politique de justice sociale,*

*vous voyez bien qu'on est dans autre chose – autre chose que le simple mensonge. On est dans la destruction du langage et du sens même des mots<sup>(2)</sup>.*

Le procédé n'est pas nouveau, La nouveauté est son utilisation quasi systématique. Macron y ajoute ses « petites phrases », révélatrices de son arrogance envers le « petit » peuple. ■

**MANUEL FERNANDEZ**

1. Texte complet sur le site retraités du SNES-FSU.
2. La réponse de Frédéric Lordon, chercheur au Centre de sociologie européenne et au CNRS, à l'invitation d'E. Macron au grand débat (Mediapart, 18/03/19).

L'UNIQUE THÉÂTRE ÉLISABÉTHAIN EN FRANCE

## À Hardelot : Shakespeare, les salariées de Samsonite... et les Beatles

Situé en forêt au sud de Boulogne-sur-Mer, le bâtiment fait partie d'un ensemble dénommé « Centre culturel de l'Entente Cordiale ».

**Il comprend un château néo-gothique**, des espaces verts et un jardin médiéval. Le château fut une résidence comtale et fut acquis par John Whitley qui lança la station balnéaire d'Hardelot. La présence britannique est ancienne, la création d'une Eurorégion avec le Kent se traduit par ce projet culturel transnational.



Confié à l'architecte Andrew Todd, le projet d'un théâtre « shakespeareien » s'inspirant du « Globe » de Londres fut présenté à Elizabeth II en 2014 et inauguré en juin 2016 pour le 400<sup>e</sup> anniversaire de la mort du célèbre dramaturge et jour du choix du Brexit !

**Une construction singulière primée « meilleure construction en bois dans le monde »<sup>(1)</sup>**

Le bâtiment circulaire offre près de 400 places avec parterre et gradins. L'ensemble est entouré d'une sorte de cage de bambous. Une scène à fond mobile domine le parterre et une fosse d'orchestre est rétractable, le tout couronné d'une verrière.

**Un programme d'activités culturelles varié**

Aux « Shakespeare nights » du printemps auxquelles participe l'acteur franco-britannique Michael Lonsdale, succède le « Midsummer Festival » marqué par la musique baroque. Cette année on pourra redécouvrir « Didon et Enée », un des premiers opéras anglais. Le site s'ouvre aussi au présent : l'ouverture de la saison culturelle, le



8 mars dernier, journée des droits des femmes, en témoigne avec l'accueil des salariées licenciées de « Samsonite » par l'évocation de leurs luttes à travers la pièce originale « On n'est pas que des valises ! ». L'été prochain se déclinera une « Beatlemania » autour d'un « Yellow Festival ».



La gestion de l'ensemble est assurée par le conseil départemental, les tarifs sont très accessibles. ■ **GEORGES BOUCHART**

1. World Architecture News en 2017.

POUR EN SAVOIR PLUS [www.chateau-hardelot.fr](http://www.chateau-hardelot.fr)

DES SITES D'EXCEPTION

# Voyage en pays khmer

Le Cambodge, si fier des vestiges de son empire ancien, doit faire face à des défis majeurs : une jeunesse à éduquer, un passé récent à exorciser, un avenir social et économique à construire pour toute la population, un environnement à protéger, une démocratie à restaurer...

## Un pays des eaux

Le Cambodge concentre sa population autour des eaux : le golfe de Thaïlande, le Mékong et le Tonlé Sap.

C'est autour de ces eaux surtout que vit la population à 80 % agricole : rizières, cultures maraîchères, et pêche bénéficient de l'irrigation et de la mousson. Villages flottants, maisons en bois traditionnelles sur de hauts pilotis, l'architecture typique est adaptée à ce plat pays des eaux...

Le Tonlé Sap, « grande rivière d'eau douce », connaît un phénomène unique : l'eau du lac reflue en période de mousson, recouvre la végétation où s'abritent les poissons, lieu de frai de multiples espèces. Des familles vivent sur l'eau, élèvent des crocodiles, des poissons-chats... Le large Mékong tranquille

est aussi habité : cabanes sur l'eau, bateaux-maisons, îles fertiles. À Kampi, les dauphins d'eau douce de l'Irrawaddy bondissent à la surface de l'eau...

## Un avenir à construire

La force du pays est sa jeunesse, un tiers de la population a moins de 15 ans : en 1980, le Cambodge ne comptait plus que 6,5 millions d'habitants, contre près de 16 millions aujourd'hui. L'école, déclarée gratuite et obligatoire en 1993, peine à attirer assez d'enseignants formés. Il faut alterner les classes : cours matin ou après-midi. On voit partout des élèves en uniforme en vélo, sur de petites motos. La scolarisation en primaire est gagnée mais tous n'accèdent

pas au lycée et quasiment pas à l'Université (5 % d'étudiants).

Les marchés sont florissants : fruits, légumes, poissons, coquillages, et... insectes frits, des scorpions aux vers à soie ! La richesse forestière est à protéger : les grandes forêts tropicales aux essences rares (bois de fer, palissandre) sont victimes de surexploitation et de trafics souvent couverts par les autorités malgré les interdictions officielles. Elles avaient déjà subi à l'est du pays les bombardements américains à proximité de la frontière nord-vietnamienne. Peu encore d'industries (usine de latex, chaussures...).

## À l'épreuve du passé récent

Le 17 avril 1975, en un jour, la capitale est vidée de tous ses habitants. La population entière est déportée pour être envoyée à la campagne. Il s'agit, pour les Khmers rouges, de faire disparaître ce peuple « nouveau » instruit, urbanisé, contaminé par l'argent, pour faire renaître le peuple « ancien », celui de la grandeur d'autrefois, de la classe paysanne dépositaire de savoirs ancestraux. Les Khmers rouges veulent une éradication complète du capitalisme, de la culture moderne, des savoirs issus de la colonisation et des grandes puissances occidentales. De jeunes paysans, à peine adolescents, à qui sont donnés des armes et pouvoir de vie et de mort, servent d'armée. L'Angkar surveille et décide de tout. Les intellectuels sont arrêtés, enfermés dans des camps, doivent avouer des crimes imaginaires de trahison avant d'être exécutés. Esclavage, tortures et mort, famines,



Preah Vihear  
Balustrade à Naga.

© Michèle Ollivain



© M. O.



© M. O.

Un double gain de place.



S21, une salle de classe transformée en cellules de détention.

© M. O.

Entrée au lycée.



© M. O.





© M. O.

Devant le musée du génocide de Phnom Penh, les dalles gravées du nom des victimes.

privations de tout confort et repos, l'individu doit disparaître, même vivant : on lui impose un autre nom. Le lycée, Tuol Sleng, « terture des manguiers », utilisé comme centre de détention à Phnom Penh, est nommé S 21 : y périrent près de 20 000 victimes de tous âges. Ce n'est que l'un des camps sur 196 prisons, ce n'est qu'une partie de ce que vont subir des millions de Cambodgiens. Massacre de masse, auto-génocide, 1,7 M de morts sont officiellement comptés. Peut-être 3 millions de victimes, sur les 7 millions que comptait alors le pays. En 1979, au terme d'une guerre éclair, l'armée vietnamienne entre dans Phnom Penh et chasse Pol Pot. Le pays est exsangue, la famine est terrible, beaucoup de survivants ont fui et sont parqués dans des camps en Thaïlande, les instruits ont disparu. Toutes les familles gardent des traces vives de plaies mal refermées : les récits des survivants sont poignants.

### Angkor, le rêve de grandeur

Depuis le premier siècle de notre ère, des royaumes se sont succédé, les capitales se déplacent. L'empire s'étend, du 9<sup>e</sup> au 13<sup>e</sup> siècle. Des palais, des villes, il

ne reste rien : tout était en bois et matériaux périssables. Surgissent de la forêt les sanctuaires dédiés aux dieux, en briques, en grès, qui témoignent de la richesse et de l'art des bâtisseurs : Angkor Wat, Angkor Thom et le Bayon, Banteay Srey, pour n'en citer que quelques-uns : les techniques de construction, la finesse des sculptures, l'harmonie des formes, la grâce des devas et des apsaras fascinent. Sanctuaires pour les dieux certes, mais travail humain, créations d'art et de beauté de l'esprit.

Le Cambodge nous plonge dans le temps, proche et lointain, grandeur d'un empire disparu, colonisation, guerres et crimes de masse de l'histoire récente... La population aspire à un avenir pacifique privilégiant la diversité et la culture, renouant avec les pratiques artistiques telle la danse traditionnelle, passé et futur mêlés. À construire... ■

**MICHÈLE OLIVAIN**



© M. O.

Un figuier étrangleur.

## POUR EN SAVOIR PLUS UN (PETIT) CHOIX

### Angkor

- Récits de voyage : Henri Mouhot, *Voyage dans les royaumes de Siam, de Cambodge, de Laos*, la redécouverte des ruines en 1858.
- Pierre Loti, *Un pèlerin d'Angkor*, en visite en 1901.
- Art et archéologie : *Angkor, cité khmère*, de Michael Freeman et Jacques Claude, 2006.

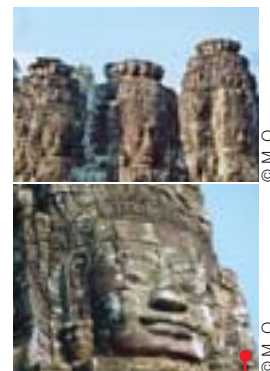
### Les Khmers rouges

- Les livres et films de Rithy Panh, *S-21 la machine de mort khmère rouge*, *l'Image manquante*, *Exil* et *Les Tombeaux sans noms* (2019), film Duch, *le maître des forges de l'enfer*.
- Le film d'animation réalisé par Denis Do *Funan* (2019).



© M. O.

Angkor Wat  
Reflét dans le baray.



© M. O.

© M. O.

Le Bayon  
Tours aux visages colossaux.

LES RETRAITÉS DU SNES-FSU DE L'ACADÉMIE DE LILLE ENTRE PASSÉ ET AVENIR

# Du charbon à l'image, histoire d'une reconversion réussie

Arenberg Creative Mine ou comment un ancien site minier, décor du film de Claude Berri « *Germinal* », s'est tourné vers l'avenir et les techniques cinématographiques de pointe.

**Dans le cadre de l'AG** annuelle des retraités de l'académie de Lille, après une matinée de bilans et de perspectives et un repas au lycée hôtelier de Trith-Saint-Léger, nous avons (re)découvert l'ancien site minier d'Arenberg.



© J.M.

## Une mine désaffectée...

À travers la pluie battante de ce jeudi de début mars, nous avons aperçu les trois chevalets toujours debout, témoins de l'activité minière du Valenciennois qui a duré deux siècles et demi. Une première visite nous a fait découvrir les bâtiments miniers dans l'état dans lequel les ont laissés les derniers mineurs en 1989. Visite émouvante même si les guides ne sont plus les anciens mineurs (ils ont arrêté de guider depuis janvier 2019). Salle des pendus, lampisterie... et ... décor du film « *Germinal* » tourné ici en 1992-1993. On entre dans une galerie de mine dont les parois sont en... caoutchouc ! Étonnant ! L'illusion est totale.



© G.B.

## ... sous les feux de la rampe

Ce site a bénéficié du tournage du film et de l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2012. Dans ce cadre, l'université du Hainaut a développé, à partir de 2014, « Arenberg Créative Mine », pôle d'excellence tourné vers l'image et les médias numériques.

Une deuxième visite a alors commencé avec de jeunes guides, professionnels de l'image et intarissables sur leur métier. Tout aussi passionnant et cette fois, résolument tourné vers l'avenir. Ils nous ont entraînés dans les studios, sur le plateau-télé, dans la cabine d'enregistrement, nous détaillant l'utilisation d'appareils et de techniques à la pointe de l'innovation. Tournage de téléfilms (comme « *Les petits meurtres d'Agatha Christie* »), d'émissions de télé (notamment pour les Belges), réalisations de publicités, de films d'étudiants sont les nombreuses activités de ce site avant tout dédié à la recherche, en lien avec l'université du Hainaut (des étudiants sont attendus en septembre 2019 et pourront loger sur place dans d'autres bâtiments en cours de réaménagement). Très belle transformation d'une partie des installations minières en studios et bureaux, mais en conservant la structure de l'édifice et certaines machines comme des compresseurs intégrés au nouveau décor.



© G.B.

Le « rideau vert » qui permet un tournage dans un grand studio intérieur avec l'illusion d'un décor extérieur à l'écran.

Tel Étienne, dans « *Germinal* », entendront-ils « *les coups profonds* » [...] des « *camarades [qui] tapaient, armée noire [...] qui germaient lentement dans les sillons* » ? ■

**AGNÈS HURET**



© G.B.

Le studio d'enregistrement.



© G.B.

## DANIEL ROGER, UN MILITANT RETRAITÉ PUBLIE

Daniel Roger, retraité (S3 de Lille) vient de publier une *Histoire des plantes des remparts de Montreuil-sur-Mer, Arbres arbustes, leurs maladies et épiphytes*. Il invite à une découverte attentive

des trois kilomètres qui ensèrent la cité dont M. Madeleine – alias Jean Valjean – fut maire, les espèces communes et courantes sont décrites accompagnées des coutumes, croyances,

légendes, utilisations et maladies qui les affectent.

• 236 pages, 160 photos couleur. Contacter l'auteur : 27, avenue du Général-Leclerc, 62170 Montreuil-sur-Mer.





TOUCHE PAS À MA RETRAITE<sup>(1)</sup>

# Retraites et emploi : les Suisses aussi victimes de l'austérité ?

Les gouvernements suisses, comme partout ailleurs en Europe, au nom de l'équilibre financier du régime de retraite et du vieillissement de la population tentent d'imposer une réforme que les Suisses ont refusée en 2017. Où en est-on ?

## Le système de retraite suisse : un système mixte depuis 1947

Il est basé sur trois piliers, dont les deux premiers sont obligatoires pour les salariés :

■ **Le premier est l'Assurance-vieillesse et survivants (AVS)**, un système par répartition et de solidarité. Il dépend plus du nombre d'années de cotisations que des revenus.

■ **Le deuxième pilier** dépend de la carrière professionnelle.

Ce mode de financement s'apparente à de l'épargne à long terme, où l'employeur cotise au moins autant que l'employé. La rente est proportionnelle aux revenus de la vie professionnelle.

■ **Le troisième pilier** est facultatif. C'est de la prévoyance privée sous forme de capitalisation.

## En 1995, une « petite révolution » pour les femmes

Le système est refondu pour permettre aux femmes mariées de bénéficier d'une pension autonome. Ce qui n'était pas le cas jusqu'à là, les ménages « bénéficiaires » d'une augmentation de 50 % de la retraite du mari ! Mais cela s'est fait au prix du passage de l'âge de départ à la retraite de 62 à 64 ans pour les femmes, au nom de l'équilibre financier de l'AVS.

## Le projet « Prévoyance vieillesse 2020 » rejeté par les Suisses par la votation du 24 septembre 2017

Ce projet envisageait notamment d'aligner l'âge de départ des femmes à la retraite sur celui des hommes (64 à 65 ans), de diminuer les rentes du deuxième pilier de 12 %, et une hausse des cotisations. En contrepartie, il proposait un bonus de 70 euros par mois de l'AVS. Au final, le projet de réforme est rejeté par 52,7 % des votants.



## Mais le gouvernement socialiste et centriste n'a pas renoncé<sup>(2)</sup>

Il a organisé une votation (le 19 mai) pour une nouvelle réforme alliant « Fiscalité et Financement de l'AVS ».

Il s'agissait de proposer aux Suisses deux réformes qu'ils ont refusées en 2017

en une seule votation pour en finir avec le statut spécial des entreprises internationales tout en maintenant l'attractivité de la Suisse et un financement supplémentaire de l'AVS. En associant les deux questions et en attribuant une compensation sociale, le gouvernement a cherché à obtenir un vote positif.

## Et le OUI l'a emporté à 66,4 %

Au Parlement, la droite n'a pas soutenu le projet qui liait une réforme fiscale qu'elle approuve et une réforme de l'AVS qu'elle juge insuffisante (liberté de vote). Le PS, porteur du projet, était divisé. L'Union syndicale Suisse<sup>(3)</sup> avait donné également la liberté de vote à ses adhérents.

Le NON, franc et massif, des Verts, de la gauche radicale, et du Syndicat des services publics<sup>(4)</sup> ne l'a pas emporté cette fois. Ils dénonçaient un dumping fiscal (variable selon les cantons), au détriment des classes moyennes, qui diminue les ressources publiques donc menace les services publics. De plus, le financement supplémentaire de l'AVS n'écarte pas pour autant un financement assuré par une hausse des cotisations, de la TVA, et l'augmentation de l'âge de départ à la retraite des femmes. ■

**DOMINIQUE BALDUCCI, MARJOLAINE BAUTZ**

1. Mot d'ordre des fonctionnaires de Fribourg en grève contre la réforme de leur caisse de pension le 29 avril 2019.

2. À l'origine du projet, le ministre de l'Intérieur, Alain Berset et le ministre des Finances, Ueli Maurer.

3. USS principal syndicat Suisse.

4. Interview d'un responsable du SSP Agostino Soldani

<https://ssp-vpod.ch/news/2019/un-enorme-cadeau-fiscal/>.

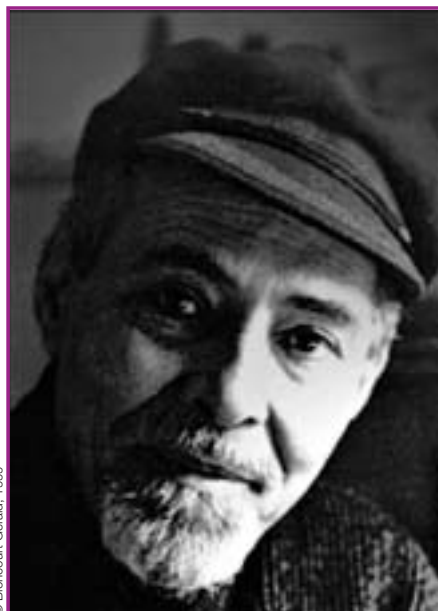
### QUELQUES CHIFFRES (2017)

- **Population**  
**8 542 323**  
habitants (2019).
- **65 ans et +**  
1 401 858 personnes.
- **Espérance de vie (2017)**  
**80,1 ans**  
pour les hommes.  
**84,5 ans**  
pour les femmes.
- **Taux de fécondité**  
**1,5** enfant par femme.
- **Évolution du montant moyen des retraites** (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> pilier) entre 2013 (4 701,46 francs suisses) et 2017 (4 160,84) **soit une baisse de 540 francs suisses en quatre ans.**  
À noter : le salaire minimum dans certains cantons s'élève à environ 3 500 francs suisses.

## LE REGARD ENGAGÉ D'UN FRANC-TIREUR DE L'IMAGE

« *On a vécu des événements, il faut les transmettre* »

Plus de 200 000 clichés en noir et blanc et en couleurs donnant à voir le monde, des personnalités les plus connues aux habitants de bidonvilles, des dessins, des tableaux, des poèmes. Un artiste militant, avec Haïti au cœur.



© Bloncourt Gérald, 1969

# Gérald BLONCOURT

« *Ensemble, nous avons le pouvoir de changer les choses, Osons : rêvons... !* »

### PARMI SES AUTRES PUBLICATIONS

- *La Peinture haïtienne* (documentation de Marie-José Nadal-Gardère), Paris, Nathan, 1986, 1989.
- *Cric crac*, la collection des trois points, 1990.
- *Yeto ou le Palmier des Neiges*, éditions Henri Deschamps et Arcantère, 1991.
- *Le regard engagé. Parcours d'un franc-tireur de l'image*, éditions François Bourin, 2004 (ses mémoires de reporter photographe).
- *Les Prolos*, éditions Au nom de la mémoire, Bezons, 2004.
- *Dialogue au bout des vagues*, éditions Mémoire d'Encrier, 2008.
- *Le regard engagé, avec les fils des grands découvreurs*, éditions Converso Editora, Portugal 2015. Sur l'immigration portugaise.
- *L'œil en colère : photos, journalisme et révolution*, édition Lemieux, 2016.

**De son enfance il a gardé au cœur son premier grand amour**, la rebelle Haïti où il est né. « *Je suis né Haïtien rappelle-t-il, je suis un mélange, pas un "quarteron", formule des racistes* ». Indigné de la misère imposée aux travailleurs et du manque de démocratie, marqué par la mort de son frère Tony, étudiant à Paris fusillé par les nazis à 21 ans pour faits de résistance, il participa très jeune à la vie culturelle haïtienne et à la construction d'un mouvement de la jeunesse révolutionnaire. Jacques Roumain était de retour avec une connaissance des idées marxistes qu'il voulait partager. Avec Jacques Stephen Alexis, René Depestre..., Gérald contribua au soulèvement des « 5 Glorieuses »<sup>(1)</sup> à renverser le gouvernement le 11 janvier 1946. Mais la victoire fut brève. Quelques semaines plus tard, menacé de mort, il dut quitter Haïti. Il avait 19 ans. Il ne pourra y revenir que quarante ans plus tard. Il constituera et animera de France « le comité pour juger Duvalier ».<sup>(1)</sup> Petit-neveu du député et communard Melvil-Bloncourt, neveu de Max Clainville-Bloncourt, avocat et militant anti-colonialiste, proche d'Hô Chi Minh, Gérald était communiste et restera impliqué dans la lutte politique<sup>(2)</sup>.

### Son arme : son appareil photo

Grand reporter, on le voyait dans les manifestations à Paris, juché en hauteur, mitraillant pour la CGT, la CFDT, etc. Pour le journal *l'Humanité*, etc. Aussi pour le SNES dans les années 70.

Il savait comme personne saisir les portraits des artistes du monde du spectacle... et les visages de Paris<sup>(3)</sup> mais aussi les ouvriers portugais des bidonvilles. Il fut si heureux de retrouver cinquante ans plus tard l'une des petites filles photographiée dans la boue d'un bidonville à Saint-Denis, devenue institutrice à Coimbra. « *Son regard était le même comme dans l'image de l'enfant et son sourire aussi.* » José Vieira, documentariste portugais, se confie « *C'est un moment rare que de mettre des images, des photos sur des souvenirs d'enfance toujours fuyants. (...) C'est notre histoire. À la lumière des photos, nous avons existé* ».<sup>(4)</sup>

Il fut le photographe des ahraouis dans le désert, de la révolution portugaise, le promoteur de la peinture haïtienne, un magnifique conteur. Il dessinait et peignait aussi. Les feux follets de ses danseuses croquées d'un seul trait, les couleurs de ses toiles sont la vie.

Il est parti, en octobre dernier. Raison de plus pour le découvrir à travers ses œuvres, lui qui « *hurle enfin et toujours à la lutte pour récolter l'amour* ». ■

**MIREILLE BRETON ET PAUL BARON**

1. <https://www.bloncourt.net/> ou <http://bloncourt2.over-blog.com>.
2. *Journal d'un révolutionnaire*, éditions Mémoire d'Encrier, 2013.
3. *Le Paris de Gérald Bloncourt*, édition Parimagine (2010).
4. Le photographe de mon enfance, Gérald Bloncourt. (Mediapart).